



# DÉMARCHE DE LUTTE contre la misère

---

PROGRAMME DE CROISEMENT DES SAVOIRS  
ET DES PRATIQUES ENTRE DES PERSONNES  
VIVANT EN SITUATION DE PAUVRETE  
ET DE MISÈRE, TRAVAILLEURS SOCIAUX  
PRATICIENS ET UNIVERSITAIRES.

~

AVRIL 2010 – DÉCEMBRE 2012

.....

Dossier final remis à Son Excellence

**M. Rajkeswur Purryag, G.C.S.K., G.O.S.K.**  
*Président de la République de Maurice*

---

MERCREDI 19 DÉCEMBRE 2012, CHÂTEAU DU RÉDUIT, ÎLE MAURICE.



19 décembre 2012

Son Excellence M. Rajkeswur Purryag G.C.S.K., G.O.S.K  
Président de la République  
Château du Réduit  
Réduit  
Port-Louis  
Maurice

Votre Excellence,

## **Objet : Proposition de recevoir le Dossier relatant un Programme de Croisement des Savoirs et des Pratiques par une délégation des familles en grande pauvreté et d'autres partenaires.**

Nous savons le souci de votre Gouvernement de faire de Maurice une République durable et exemplaire, ayant atteint tous les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), fixés par le Sommet du Millénaire à l'ONU en 2000, d'ici l'échéance de 2015.

Atteindre ces objectifs supposent de combattre concrètement la pauvreté et la misère. Pour définir des programmes efficaces et pertinents de lutte contre ces dernières et pour renforcer l'idéal d'un meilleur vivre-ensemble démocratique, la nécessité d'une plus grande participation des populations les plus défavorisées est aujourd'hui très largement reconnue. Mais bien souvent, les méthodes ne suivent pas. Or, le programme que nous menons depuis plusieurs années, appelé le « Croisement des Savoirs et des Pratiques », est très innovant dans sa façon d'associer les populations les plus défavorisées comme actrices de connaissance, de changements des mentalités et des pratiques. Nous pensons qu'il contribue véritablement aux objectifs que le Gouvernement voulait atteindre, et qu'avec votre soutien, il pourrait le faire davantage encore.

Le programme de Croisement des Savoirs et des Pratiques consiste à permettre à trois groupes de personnes de se rencontrer, moyennant une pédagogie adéquate, pour apprendre les uns des autres et croiser leurs expertises

spécifiques en vue de produire un savoir et des pratiques plus féconds pour faire reculer la pauvreté et la misère. Ces trois groupes sont, premièrement, des chercheurs universitaires, deuxièmement des praticiens et travailleurs sociaux et, troisièmement, des personnes vivant dans la pauvreté et la misère, qui possèdent, elles aussi, une connaissance liée à leur expérience spécifique, dont il faut tenir compte tant dans l'action que dans la recherche sociales. L'objectif général du programme est de renforcer les capacités des adultes les plus défavorisés à penser et agir comme acteurs de leurs milieux, de renforcer les capacités des autres acteurs sociaux à interagir avec les plus défavorisés, pour qu'ensemble les uns et les autres deviennent agents de transformation sociale dans la lutte contre la pauvreté et la misère.

Ce programme de Croisement des Savoirs et des Pratiques, conduit depuis plus de deux ans par le Département d'Études sociales de l'Institut Cardinal Jean Margéot et le Mouvement international ATD Quart Monde, bénéficie de la participation de 25 travailleurs sociaux des ONG suivantes : Arya Sabha Mauritius, ATQ Quart Monde Maurice, Caritas Île Maurice, Tiers Monde Famille Humanitaire, Nou Nouvo Baz, Association Solidarité-Unité-Développement (SUD) et Mouvement d'Aide à la Maternité (MAM). Amnesty International (Maurice) a aussi été associé à la démarche et la Fondation Joseph

Lagesse, qui finance le programme, participe également à l'accompagnement des familles.

Une centaine de familles vivant dans la pauvreté ou la misère, sans distinction de religion et de culture, d'origine ethnique et géographique, ont participé au programme et proviennent des quartiers suivants : Bois Marchand, Panchavati, Solitude, Rivière du Rempart, Ste Croix, Cité La Cure, Richelieu, Richeterre, Barkly, Vallée Pitot, Goodlands, Anoska, Bambous et Coteau Raffin. Quant aux universitaires et praticiens qui ont été associés ou qui ont participé au programme, nous pouvons citer les Profs. Soodussun Jugessur et Sheila Bunwaree de l'Université de Maurice, le Prof. Cyril Dalais, consultant en matière de petite enfance, Alain Muneen et Shyam Reedha de la Fondation pour l'Enfance Terre de Paix, Vydia R. N. Narayen, « *Ombudsperson for Children* » et un de ses officiers, Ismael A. Bawamia, Thakoorparsad Bhooyroo du Ministère de la Sécurité sociale, de la Solidarité nationale, du Bien-être des personnes âgées et des Institutions réformatrices, Yan Hookoomsing du secteur privé, Doorgawantee Ram Gopal, Wenceslous Asonganyi, Arnaud Chauvel et Marietta Agathe du Système des Nations Unies à Maurice, Menon Munien du Ministère de l'Éducation et des Ressources humaines et Kadress Pillay, S. Raneer Nundah et Sharone Ramasawmy de la « *National Empowerment Foundation (NEF)* ».

Au cours de l'année 2012, dernier virage de ce programme, notre effort a porté sur l'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), par diverses rencontres et par le recueil de plusieurs témoignages auprès d'enfants, de jeunes et d'adultes vivant dans des conditions de pauvreté et de misère. Un séminaire final, rassemblant une trentaine de représentants des trois groupes susmentionnés, a eu lieu du 1<sup>er</sup> au 4 octobre 2012 à Beau-Bassin afin de conclure notre évaluation, de prendre des engagements et de dégager des propositions communes, destinées aux autorités du pays et aux simples citoyens.

Ce travail contribuera également au programme international d'évaluation des OMD avec les populations en grande pauvreté, mené par le Mouvement international ATD Quart Monde dans une dizaine d'autres pays, aux niveaux de développement très différents : Belgique, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Guatemala, Haïti, Madagascar, Philippines et Pologne. Les conclusions de ce programme

international, ainsi que des propositions sur l'après-OMD, seront présentées aux plus hautes autorités de l'ONU et aux délégations gouvernementales lors d'un séminaire organisé à New York en juin 2013.

Mais en attendant, il est nécessaire de présenter l'ensemble des produits de la démarche effectuée à l'île Maurice (recueil de témoignages, évaluation des OMD et propositions communes). S'ils furent évoqués à l'occasion de la Journée mondiale du Refus de la misère, le mercredi 17 octobre dernier, avec une exposition photographique montrant la résistance quotidienne des plus défavorisés face à la misère, nous voulons maintenant les présenter officiellement à la plus haute autorité de la République de Maurice

C'est pourquoi nous souhaitons que vous rencontriez une délégation représentative des participants au séminaire du 1<sup>er</sup> au 4 octobre dernier (personnes vivant la pauvreté et la misère, universitaires, praticiens et travailleurs sociaux), pour qu'elle vous présente leur travail et leurs propositions. Sous l'impulsion de la Journée mondiale du Refus de la misère (17 octobre) et de la Journée mondiale des Droits de l'Homme (10 décembre), vous accompliriez ainsi un geste fort et visible, montrant votre volonté et celle de votre Gouvernement de conduire un programme de développement durable et de transformation sociale au sein duquel la pauvreté serait réduite et la misère détruite.

Nous restons à votre entière disposition, et à celle de vos proches collaborateurs, pour d'autres renseignements et pour toute démarche à effectuer pour préparer et permettre cette rencontre.

Convaincus de votre soutien et en espérant pouvoir vous relater cette démarche et sa pertinence plus longuement, nous vous prions de recevoir, Votre Excellence, l'expression de nos salutations les plus respectueuses et nos vœux les meilleurs pour la Nouvelle Année 2013.

**Jonathan Ravat**  
*Chef de Département*  
Études sociales  
Institut Cardinal  
Jean Margéot (I.C.J.M.)

**Jacqueline Madelon**  
*Présidente*  
Association A.T.D. Quart Monde  
Île Maurice

## Survol du Dossier et Table Des Matières.

« Dans un monde caractérisé par un niveau sans précédent de développement économique, de moyens technologiques et de ressources financières, le fait que des millions de personnes vivent dans l'extrême pauvreté suscite une profonde indignation morale. Les [nouveaux] principes directeurs [adoptés par consensus par le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies le 27 septembre 2012] se fondent sur l'idée que l'éradication de l'extrême pauvreté n'est pas seulement un devoir moral mais aussi une obligation juridique en vertu du droit international des droits de l'homme en vigueur. Ainsi, les normes et principes du droit des droits de l'homme devraient jouer un rôle majeur dans la lutte contre la pauvreté et l'orientation de toutes les politiques publiques qui touchent les personnes vivant dans la pauvreté. »

Version finale du projet de principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'Homme, Conseil des Droits de l'Homme, 21ème session, juillet 2012.

« D'après les historiens, l'idée même d'éradication de la misère date de la naissance de la démocratie en Occident, quand l'économie s'internationalise et que les sciences progressent à grands pas. Des réformateurs affirment, dans les années 1790, qu'il est possible de mettre fin à la misère, et que les populations pauvres ont des droits sur la société. Un siècle et demi plus tard, le Préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 considère l'aspiration à un monde « libéré de la terreur et de la misère » comme une des plus hautes aspirations humaines. La Déclaration du millénaire de septembre 2000, adoptée par 180 chefs d'État et de gouvernement, les engage à « ne ménager aucun effort » pour mettre fin à la misère d'ici à 2025. Mais comment distinguer la pauvreté, qui doit être réduite, à la misère, qui doit être détruite ? Pour Amartya Sen, la pauvreté doit être appréhendée comme privation d'un certain niveau absolu de capacités élémentaires. Joseph Wresinski définit la misère comme un cumul durable de précarités et d'insécurité dans tous les domaines de la vie, et la considère comme une violation des droits de l'Homme. (...) La misère, synthèse d'extrême pauvreté et d'exclusion sociale, porte atteinte à l'identité même des êtres humains et à leur dignité. C'est pourquoi elle doit être détruite¹. »

Si le combat contre la misère et la pauvreté est fondamentalement essentiel, permettre la pleine participation des personnes vivant en situation de misère et de pauvreté et leur reconnaissance comme acteurs à part entière est tout à la fois vital. Or, il semble que souvent, les démarches, méthodes, services et programmes déployés pour lutter contre la misère et la pauvreté ne permettent pas cette participation et cette reconnaissance, rendant les pauvres et les plus pauvres comme des « objets » de projet et de recherche plutôt que comme des « sujets » pouvant conjuguer l'action, la réflexion et la recherche. Il faut donc des approches contre la misère et la pauvreté qui soient innovantes et différentes pour être vraiment efficaces et pertinentes.

Le programme de Croisement des Savoirs et des Pratiques en est un exemple parce que non seulement il se veut détruire la misère et réduire la pauvreté mais aussi parce qu'il associe dès le départ des personnes vivant dans la pauvreté et la misère et surtout parce qu'il reconnaît que ces personnes sont détentrices d'une connaissance à part entière ou, pour reprendre les propos de Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement international ATD Quart Monde, d'un « savoir de vie » composé des expériences vécues et des expertises uniques face à la lutte contre la misère et la pauvreté au quotidien. Il s'agit alors de permettre la rencontre entre ces personnes et d'autres personnes détentrices de deux autres savoirs (universitaires et professionnels) pour promouvoir un « être-ensemble » et un « penser-ensemble » en vue d'un « agir-ensemble » contre la misère et la pauvreté.

¹ GODINOT X. et al., 2008, «Éradiquer la misère. Démocratie, mondialisation, droits de l'Homme», Presses universitaires de France, Paris, France, 436 pages, pp409-410.

Lancé par le Département d'Études sociales de l'Institut Cardinal Jean Margéot et le Mouvement international ATD Quart Monde, rassemblant 25 travailleurs sociaux et une centaine de familles vivant dans la pauvreté ou la misère, puis des universitaires et praticiens, le programme de Croisement des savoirs et des pratiques a été effectué entre avril 2010 et décembre 2012. Ce dossier rassemble les fruits du travail accompli.

Ce programme effectué à l'île Maurice s'inspire des expériences similaires qui furent organisées par le Mouvement international ATD Quart Monde et la première étape de cette démarche peut ramener jusqu'en 1989 avec

la tenue d'un colloque à Caen organisé par le Mouvement ATD Quart Monde : « Les plus pauvres dans la démocratie. Du quatrième ordre au Quart Monde ». Suivront, entre autres événements, un programme expérimental franco-belge Quart Monde-Université de mars 1996 à mars 1998 et la publication, en 2008, de l'ouvrage complet sur le Croisement des Savoirs et des Pratiques².

Ainsi, outre la lettre destinée au Président de la République explicitant la démarche et lui demandant de recevoir une délégation des participants au programme afin que cette dernière lui relate l'expérience et lui présente ce dossier, ce dernier est composé des parties suivantes :

### Texte d'introduction à la démarche de Croisement des savoirs et des pratiques.

06

### Lancement de l'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement avec des personnes en situation de misère et de pauvreté à l'île Maurice.

12

### Les feuilles de fait.

19

### Les propositions issues du Séminaire d'octobre 2012

35

### Contributions des Mauriciens et conclusions de la recherche participative: « Misère, violence, paix ».

40

### Annexes

#### I Liste officielle des indicateurs associés aux des OMD

44

#### II Liste des participants invités au Séminaire final

47

#### III Charte du Croisement des Savoirs et des Pratiques

48

² Voir, ainsi, GROUPES DE RECHERCHE QUART MONDE-UNIVERSITÉ ET QUART MONDE PARTENAIRE, 2008, «Le croisement des savoirs et des pratiques – Quand des personnes en situation de pauvreté, des universitaires et des professionnels pensent et se forment ensemble», Les Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières & Éditions Quart Monde, Paris, France, p703 ; ATD QUART MONDE, 2012, «Chronologie de la démarche du croisement des savoirs et des pratiques», (WWW) disponible sur le site web à l'adresse suivante : <http://www.atd-quartmonde.fr/Chronologie-de-la-demarche-du.html> [5 décembre 2012].

## Introduction au Croisement des Savoirs et des Pratiques à l'île Maurice

~

« L'extrême pauvreté détruit la vie et l'esprit des êtres humains. »

« La violence du mépris et de l'indifférence crée la misère, car elle conduit inexorablement à l'exclusion, au rejet d'un homme par les autres hommes. »

*Joseph Wresinski*

### INTRODUCTION GÉNÉRALE.

Le préambule de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948 proclame, d'une part, que « ...l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère » est la plus haute aspiration de l'homme. D'autre part, à l'Article Premier, elle énonce que « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

En septembre 2000, les Chefs d'États et de Gouvernement de 189 nations, y compris la République de Maurice, ont signé la Déclaration du Millénaire dont l'extrait ci-dessous constitue un de ses éléments fondamentaux :

« Nous ne ménagerons aucun effort pour délivrer nos semblables – hommes, femmes et enfants – de la misère, phénomène abject et déshumanisant qui touche actuellement plus d'un milliard de personnes. Nous sommes résolus à faire du droit au développement une réalité pour tous et à mettre l'humanité entière à l'abri du besoin. En conséquence, nous décidons de créer – aux niveaux tant national que mondial – un climat propice au développement et à l'élimination de la pauvreté. »

De ce constat, huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ont été définis comme suit :

1. ÉLIMINER L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET LA FAIM ;
2. ASSURER L'ÉDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS ;
3. PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES ;
4. RÉDUIRE LA MORTALITÉ INFANTILE ;
5. AMÉLIORER LA SANTÉ MATERNELLE ;
6. COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES ;
7. ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE ;
8. METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT.

Au nombre de huit, soutenus par 21 cibles et 60 indicateurs<sup>1</sup>, ces Objectifs constituent un agenda d'engagements internationaux à atteindre par tous les États-membres des Nations Unies d'ici 2015 aux niveaux local, national et régional pour assurer un meilleur vivre-ensemble planétaire. Dans cet élan, s'ils ne sont pas exhaustifs parce que ne portant pas tous les problèmes et défis de la terre, les Objectifs du Millénaire pour le Développement jettent les bases d'un cadre de départ crédible et intéressant au sein duquel des perspectives de travail et d'initiative peuvent être envisagées pour la promotion d'un développement intégral, durable et équitable. Interdépendants, complémentaires, non-opposables, ces Objectifs entraînent chacun vers des dimensions certes différentes mais toutes convergentes avec l'avènement d'un monde où la misère serait détruite et la pauvreté réduite comme quintessence.

Or, si tout objectif se doit d'être spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et établi dans un espace-temps précis, tout objectif doit aussi pouvoir être évalué. Cela n'échappe pas aux Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Mais, il est crucial d'évaluer ces OMD en choisissant une démarche qui permettrait aux personnes vivant dans des conditions de pauvreté et de misère et qui sont au cœur même de l'aspiration suprême des OMD de participer pleinement comme détenteurs d'une connaissance propre et comme acteurs à part entière. En d'autres mots, si l'on mesure la puissance d'une chaîne par la résistance de son maillon le plus faible, l'on serait capable de mesurer véritablement l'étendue, la nature et l'intensité du développement par la place accordée aux personnes considérées au sein de la société comme les plus faibles, les plus rejetées, les plus opprimées, c'est-à-dire les pauvres et les plus pauvres parmi les pauvres. Il convient donc d'utiliser une démarche qui permettrait

aussi aux personnes en situation de pauvreté et de misère de participer, entre autres, à l'évaluation des OMD.

Le Croisement des Savoirs et des Pratiques est un genre de démarche qui permet ceci. Partant de l'approche de Joseph Wresinski et de l'expérience du Mouvement international ATD Quart Monde pour faire entendre la voix des plus pauvres de l'île Maurice, à Maurice et aux Nations Unies à New York, le Croisement des Savoirs et des Pratiques est une démarche qui reconnaît les personnes confrontées à la pauvreté mais surtout à la misère comme les premiers acteurs de leur connaissance. Il crée les conditions d'expression afin que les personnes qui connaissent la misère, parce qu'elles la subissent, puissent s'exprimer librement et que le savoir issu de leur expérience et de leurs pensées se croise avec les autres savoirs de la société, c'est-à-dire les accompagnateurs des ONG, universitaires et praticiens, notamment des gens de la profession libérale, représentants des ministères et du secteur privé. Le Croisement des Savoirs et des Pratiques invite donc à se mettre à l'écoute et à l'école des personnes vivant dans des situations de pauvreté et de misère, non pas pour recevoir leurs plaintes, doléances ou témoignages mais pour les reconnaître et les considérer comme spécialistes, détenteurs d'une expertise de vie, parce que combattant et survivant face à la pauvreté et la misère chaque jour. Mais le Croisement des Savoirs et des Pratiques invite aussi à la complémentarité des expertises parce que favorisant, comme son nom l'indique, le croisement des connaissances propres à chaque milieu et groupe de personnes.



Avec cette approche en tête et son idéal comme fil conducteur, une expérience de Croisement des Savoirs et des Pratiques a, de ce fait, été effectuée à l'île Maurice et dont voici une fiche signalétique :

### DURÉE DE CETTE PREMIÈRE EXPÉRIENCE DE CROISEMENT DES SAVOIRS ET DES PRATIQUES.

D'avril 2010 à décembre 2012.

### RESPONSABILITÉ, SUPERVISION ET ANIMATION GÉNÉRALES.

Conjointement assurées par le Département d'Études sociales de l'Institut Cardinal Jean Margéot et le Mouvement international ATD Quart Monde.

Une Convention de collaboration officielle entre ces deux associés, avec pour témoins, la GML\_Fondation Joseph Lagesse et le Comité 17-octobre, a été rédigée et signée le 15 novembre 2010 pour poser le cadre général du programme.

### FINALITÉ DU PROGRAMME.

Faire prendre en compte la pensée et l'expérience des populations les plus défavorisées comme ferment de la transformation sociale.

Dans la Convention de collaboration, la finalité du projet a été présentée de manière plus précise: *«Ce programme a pour finalité de faire prendre en compte la pensée et l'expérience des populations les plus défavorisées comme ferment de transformation sociale. En ce sens, il s'inscrit dans la continuité de la Journée mondiale du refus de la misère, et des efforts entrepris depuis des années par le Comité 17 octobre, pour faire prendre en compte à l'île Maurice le combat quotidien des plus pauvres contre la misère et pour rassembler autour d'eux les défenseurs des droits de l'Homme.»*

### OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROGRAMME.

L'objectif général est de renforcer les capacités des adultes

les plus défavorisés à penser et agir comme acteurs de leurs milieux, de renforcer les capacités des autres acteurs sociaux à interagir avec les plus défavorisés, pour qu'ensemble les uns et les autres deviennent agents de transformation sociale dans la lutte contre la misère.

### MÉTHODE DU PROGRAMME.

Afin de respecter et de réaliser la finalité et l'objectif général du Programme, les éléments ci-dessous constituent les trois procédés méthodologiques choisis :

1. Former différents acteurs à la démarche de Joseph Wresinski (fondateur du Mouvement international ATD Quart Monde) : penser et agir avec les plus défavorisés. Ceci fut tenu en avril et novembre 2010, en avril 2011 et en février 2012.
2. Accompagner les familles défavorisées, rassemblées par différentes ONG, vers la prise de parole personnelle et collective. Ce fut chose faite de décembre 2010 à septembre 2012.
3. Organiser un séminaire de Croisement des Savoirs et des Pratiques. Ce Séminaire final fut organisé du 1<sup>er</sup> au 4 octobre 2012, à Balfour, Beau-Bassin.

### FINANCEMENT.

Exclusivement assuré la GML\_Fondation Joseph Lagesse (FJL).

### PARTICIPATION.

Il y a trois groupes de participants au programme : (1) des familles vivant dans des conditions de pauvreté ou de misère ; (2) des accompagnateurs ou responsables d'ONG ; (3) des universitaires et praticiens, incluant des fonctionnaires.

- (1) Les familles vivant dans la pauvreté ou la misère, sans distinction de religion et de culture, d'origine

ethnique et géographique, provinrent des quartiers suivants : Bois Marchand, Panchavati, Solitude, Rivière du Rempart, Ste Croix, Cité La Cure, Richelieu, Richeterre, Barkly, Vallée Pitot, Goodlands, Anoska, Bambous et Coteau Raffin. Ces familles sont dites « familles référentes » parce qu'elles ont décidé de participer au programme, dans leurs quartiers respectifs, comme volontaires, représentants de leurs milieux et acteurs de la démarche. Elles sont au nombre d'une centaine avec un noyau régulier de 75 familles.

Il y a également eu d'autres familles vivant également dans des conditions de pauvreté ou de misère mais qui préférèrent être associées au programme comme bénévoles, c'est-à-dire sur une base ponctuelle, participant de temps à autre à l'une ou l'autre initiative organisée sous l'égide du programme, sans un engagement plus concret. Elles furent appelées « familles participantes » et leur nombre se compte en plusieurs centaines.

- (2) Après une campagne d'invitation auprès d'une vingtaine d'ONG, notamment au moyen de visites individualisées, d'avril à septembre 2010, les ONG suivantes répondirent favorablement à l'appel pour participer au programme ; cette participation s'étala jusqu'à ce jour : Arya Sabha Mauritius, ATQ Quart Monde Maurice, Caritas Île Maurice, Tiers Monde Famille Humanitaire, Nou Nouvo Baz, Association Solidarité-Unité-Développement (SUD) et Mouvement d'Aide à la Maternité (MAM). Vingt-cinq travailleurs sociaux, délégués par ces ONG (incluant ceux de la FJL), agirent comme accompagnateurs des familles en situation de pauvreté et de misère (« familles référentes » et « familles participantes »).

- (3) Des universitaires et praticiens, incluant des fonctionnaires, furent aussi associés à la démarche

(avril 2010-octobre 2011) avant de devenir des participants à part entière au programme (octobre 2011-décembre 2012). Ils provinrent de l'Université de Maurice, du domaine de la petite enfance, de l'« *Office of the Ombudsperson for Children* », de la Fondation pour l'Enfance Terre de Paix, du secteur privé, du Système des Nations Unies à Maurice, du Ministère de l'Éducation et des Ressources humaines, du Ministère de la Sécurité sociale, de la Solidarité nationale, du Bien-être des personnes âgées et des Institutions réformatrices et du Ministère de l'Intégration sociale et de l'Autonomisation économique par le biais de la « *National Empowerment Foundation (NEF)* ».

Pour une liste officielle des participants au Séminaire final du programme (1<sup>er</sup> au 4 octobre 2012), voir l'Annexe II.

### SCHÉMA DES RENCONTRES.

Dès 2010, un schéma des rencontres des familles vivant en situation de pauvreté et de misère, accompagnées par les ONG participantes, a été préparé pour envisager les différents types de mobilisation des familles et des ONG :

1. d'abord, des rencontres individuelles des accompagnateurs avec des familles ;
2. puis, des rencontres de quartier (plusieurs familles d'un même quartier se rencontrent avec les accompagnateurs) ;
3. mais aussi, des rencontres inter-quartiers (des familles de différents quartiers se rencontrent sous l'impulsion de la même ONG qui les accompagne) ;
4. et enfin des rencontres inter-ONG (plusieurs ONG se mettent d'accord pour organiser ensemble une rencontre des familles qu'elles accompagnent dans différents quartiers).

## DÉROULEMENT.

Conformément à la Convention de collaboration et au schéma ci-dessus, un Comité de Pilotage fut institué pour renforcer l'action de l'équipe de responsabilité, de supervision et d'animation générales et pour permettre à penser ensemble chaque étape et chaque exigence du programme. Outre le Département d'Études sociales de l'ICJM et le Mouvement ATD Quart Monde, l'Arya Sabha Mauritius, Caritas Île Maurice, Tiers Monde Famille Humanitaire et la GML\_Fondation Joseph Lagesse furent membres de ce Comité. Il se réunit au quartier-général de l'Arya Sabha Mauritius, Port-Louis, sous la présidence d'ATD Quart Monde, une fois par mois. La première réunion eut lieu le 15 novembre 2010 juste avant la signature de la Convention de collaboration. L'ICJM fut chargé du secrétariat du Comité.

Par ailleurs, chacun des trois groupes de participants au programme fut constitué au fur et à mesure que l'on avançait et organisa ses réunions, fixant ses modalités d'agenda, de convocation, etc.

En ce qui concerne les familles vivant dans la pauvreté ou la misère, ce sont les deux premiers types de réunion qui furent tenus le plus souvent, tantôt sur une base hebdomadaire, tantôt sur une fréquence bimensuelle ou trimensuelle (soit deux ou trois fois par mois) – c'est-à-dire des rencontres individuelles entre une famille et son accompagnateur ou des rencontres de quartier entre plusieurs familles d'un même quartier et leur(s) accompagnateur(s).

Les accompagnateurs ou responsables d'ONG se réunirent une fois par mois, généralement le dernier mardi du mois à Port-Louis, pour faire le point, partageant où ils en étaient et ce qu'ils faisaient et vivaient par le biais du programme ; de plus, à partir de la Journée mondiale du refus de la misère 2011, le calendrier de leurs rencontres fut réaménagé pour permettre qu'en seconde partie de chaque réunion, un thème, lié aux OMD, soit abordé et

présenté par une ONG en présence d'une ou de deux de ses familles référentes. L'ICJM fut chargé de la convocation de ces rencontres.

Quant au troisième groupe, c'est-à-dire, les universitaires, praticiens et fonctionnaires, il fut constitué après la Journée mondiale du refus de la misère 2011 bien que plusieurs de ses membres fussent approchés individuellement avant. Quatre réunions furent organisées à la Maison de Carné, au siège de l'ICJM, sur une base bimestrielle entre avril et octobre 2012, durant laquelle les participants abordèrent des thèmes liés, là aussi, aux OMD et à leurs expériences face à ces Objectifs.

Outre les réunions à fréquence systématique pour chacun des trois groupes ci-dessus, le programme vit également la tenue des événements suivants : des temps de formation et de coformation pour comprendre l'esprit et la démarche du Croisement des Savoirs et des Pratiques et pour apprendre à recueillir des témoignages (dits « feuilles de fait ») des familles vivant dans des conditions de pauvreté et de misère ; travail sur des questions portant sur la connaissance du milieu de la pauvreté et de l'extrême pauvreté ; des séjours des consultants français du Mouvement international ATD Quart Monde (avril et novembre 2010, avril 2011, octobre 2011, avril 2012, octobre 2012) ; journée de rencontre des ONG (mars 2011) ; journée de rencontre des ONG et des familles de la région nord (juin et août 2011), puis de toutes les régions – sur le thème de l'éducation (juin et août 2012) et du logement (septembre 2012) ; rencontre des jeunes de la région nord (août 2012) ; rencontres d'explication sur le Croisement des Savoirs et des Pratiques auprès des familles tantôt référentes, tantôt participantes, dans leurs quartiers respectifs, par l'équipe d'animation générale ; séjour d'un photograph d'ATD Quart Monde pour préparer une exposition itinérante de photos affichant le combat des familles référentes ou participantes (juin 2012 – l'exposition sera lancée en octobre 2012 sous le thème : « *Dimounn dan lamizer pe lite pou sanz zot lavi, tousel li pa posib.* ») ; séjour d'un réalisateur d'ATD

Quart Monde pour préparer un film sur la démarche du Croisement des Savoirs et des Pratiques pour faire mieux comprendre le dialogue entre les trois groupes de participants (octobre 2012 – le film sera finalisé en début 2013) ; embauche d'un « *Field Worker* » pour intensifier le recueil des feuilles de fait directement sur le terrain (mars-décembre 2012).

La Journée mondiale du refus de la misère fut également célébrée en 2010 (Riambel & Port-Louis Waterfront), 2011 (Château du Réduit & Port-Louis Waterfront) et 2012 (Port-Louis Waterfront). La Journée de 2011 marqua un virage dans le programme puisqu'elle inaugura la démarche d'évaluation des OMD par les pauvres et les plus pauvres pour une année, notamment par le biais d'un premier atelier sur l'éducation et le logement.

Au terme de ces deux ans de co-formation a eu lieu un Séminaire final de Croisement des Savoirs et des Pratiques pour, notamment, produire des propositions communes à remettre aux décideurs politiques et autorités publiques de la République. Ce Séminaire a réuni une trentaine de personnes du 1<sup>er</sup> au 4 octobre 2012. Les trois groupes de participants au programme, c'est-à-dire des personnes vivant dans des conditions de pauvreté et de misère, des accompagnateurs ou responsables d'ONG et des universitaires, praticiens et fonctionnaires y étaient représentés.

Un temps d'évaluation-action sera nécessaire avant de penser la suite du programme. Il pourrait avoir lieu de janvier à octobre 2013 et ses retombées ainsi que ses perspectives de suite au Croisement des Savoirs et des Pratiques pourraient être présentées à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre 2013.

Le programme de Croisement des Savoirs et des Pratiques achevé s'inscrit dans la continuité de la Journée mondiale du refus de la misère, et des efforts entrepris depuis plusieurs années par le Comité 17-octobre. Son objectif est de conscientiser, à l'île Maurice, l'ensemble de la société sur le combat quotidien mené par les pauvres et les plus pauvres contre la pauvreté et la misère et pour rassembler autour d'eux les défenseurs des droits de l'Homme.

Le thème de la Journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre 2012, a été : « **Mettre fin à la violence de l'extrême pauvreté : s'appuyer sur les capacités de tous pour bâtir la paix** ». Un homme de la Nouvelle Orléans disait : « **Quand la violence qui est vécue par les personnes dans l'extrême pauvreté est reconnue, ça apporte une sorte de paix à l'âme.** » Il n'est pas possible de vivre en paix tant que persiste la condition inhumaine de la misère. Réduite à des manques de nourriture, de revenus, de logement, de savoir, celle-ci est trop souvent banalisée. Pourtant, quand nous nous mettons en situation de comprendre et d'apprendre à partir des personnes qui subissent ces conditions, d'autres réalités apparaissent : celles de véritables violences faites sur les personnes, qui vont de pair avec les droits fondamentaux.

L'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement à travers la démarche du Croisement des Savoirs et des Pratiques permet de bâtir cette connaissance de la vie quotidienne des familles les plus pauvres qui nous plonge au coeur des injustices et des violences et de leurs conséquences, produites par des personnes sur d'autres personnes, produites par nos sociétés et nos institutions. En résistant à la violence de la misère, les plus pauvres nous invitent à comprendre ce qu'est la paix afin de la bâtir avec tous dans le monde.

*Compte tenu de l'importance du rôle qu'a joué l'atelier de début d'évaluation des OMD par les pauvres et les plus pauvres, parce qu'inaugural et marquant un tournant significatif dans le programme de Croisement des Savoirs et des Pratiques à l'île Maurice, le compte-rendu de cet atelier tenu le 9 octobre 2011 et rendu possible par l'enregistrement de ce dernier et la transcription des données, va maintenant suivre.*

# Compte-rendu du lancement de l'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement avec des personnes en situation de misère et de pauvreté à l'Île Maurice.

~

9 octobre 2011, Jardin du Réduit, Île Maurice.

## INTRODUCTION.

Le 9 octobre 2011, à l'invitation du Comité 17-octobre qui rassemble une dizaine d'ONG mauriciennes, plus de 1000 personnes se sont rassemblées dans les jardins de la Présidence de la République au Château du Réduit, pour célébrer le 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère. Au cours de cette journée, les citoyens sont invités à faire leur l'appel de Joseph Wresinski, fondateur d'ATD Quart Monde, reproduit en trois langues sur la Mémoire en l'honneur des victimes de la faim, de la violence et de l'ignorance<sup>3</sup> au Port-Louis Waterfront :

« Là où les hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'Homme sont violés.  
S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. »

Ce jour-là, les citoyens sont invités à s'arrêter pour entendre la parole des personnes qui vivent la pauvreté et la misère et les combattent. C'est une Journée de mobilisation des citoyens et de sensibilisation de la société face à la misère, violation des Droits de l'Homme et transgression de l'idéal inscrit dans la Charte des Nations Unies et dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Dans de nombreux quartiers, Pailles, Vuillemin, Richelieu, Terrasson, Cité La Lumière, Cité La Cure, Cité l'Espoir (Case Noyale), Barkly, Chebel, Vallée Pitot, Dubreuil, La Valette, Souillac, Anoska, Bambous, Bois Marchand, Solitude, Chemin Rail (Rivière du Rempart), Goodlands, etc., des enfants, des jeunes, des parents se sont mobilisés depuis des semaines pour préparer le 17 octobre 2011. Les années précédentes, Tapor, la branche «enfants» d'ATD Quart Monde, avait proposé aux enfants du monde entier de réaliser des dasibao, des silhouettes et autres fresques de tissu, exprimant leur solidarité avec d'autres enfants à travers le monde.

En ce 9 octobre 2011, les partenaires du programme de Croisement des Savoirs et des Pratiques, mis en oeuvre depuis l'année 2010, se sont réunis sous un chapiteau dans la cour du Château du Réduit pour lancer le premier atelier de Croisement des Savoirs et des Pratiques appliqué à l'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Ce sera ainsi la première occasion permettant à des Mauriciens vivant en situation de pauvreté et de misère de s'exprimer sur ces OMD et de les évaluer à la lumière de leurs réalités.

<sup>3</sup> Cette Mémoire est la réplique officielle de la Dalle inaugurée par Joseph Wresinski le 17 octobre 1987 sur la place du Trocadéro, au Parvis des Libertés et des Droits de l'Homme, à Paris, France. La Dalle a été posée devant le Palais de Chaillot où, le 10 décembre 1948, la Déclaration universelle des Droits de l'Homme avait été signée et proclamée par l'ONU. Depuis cette première célébration du 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère, qui allait aussi devenir, dès 1992, la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, plusieurs dizaines de répliques de la Dalle furent construites et dévoilées à travers le monde. Celle de Maurice le fut le 17 octobre 2004.

L'animation de cet atelier de Croisement des savoirs et des pratiques a été assurée par Jacqueline Madelon, présidente d'ATD Quart Monde Maurice, assistée de Gilbert Descombes et d'Alain Fanchon, également d'ATD Quart Monde Maurice, et de Jonathan Ravat, Chef de Département d'Études sociales de l'Institut Cardinal Jean Margéot. Après avoir demandé aux participants de se présenter, Jacqueline Madelon a expliqué le déroulement de l'atelier : tout d'abord, présentation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et de la finalité de l'atelier (I) ; ensuite, contribution de deux délégations d'ATD Quart Monde, avec des personnes en situation de pauvreté et de misère qui prendront la parole sur l'éducation (II) et le logement (III). Suivront les contributions de représentants de différentes ONG et d'universitaires (IV), suivies d'un débat et des conclusions (V).

## PRÉSENTATION DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET DE LA FINALITÉ DE L'ATELIER (I).

par Xavier Godinot, Délégué aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, Mouvement international ATD Quart Monde.

Bonjour. Je travaille au Centre international d'ATD Monde, et je viens plusieurs fois par an de France pour soutenir le programme de Croisement des Savoirs et des Pratiques qui a lieu à l'île Maurice.

Je voudrais d'abord présenter ce que sont les Objectifs du Millénaire pour le Développement avec cette note que nous avons distribuée, et vous expliquer ce que nous essayons de faire ensemble avec cet atelier, premier acte d'un travail qui va durer toute l'année.

La plupart des citoyens de Maurice ne savent pas ce que sont les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), et il en va de même dans beaucoup d'autres pays. Le premier défaut de ces objectifs, c'est d'avoir été déterminés pour les gouvernements, mais sans veiller suffisamment à ce que les citoyens soient informés et soient acteurs, et surtout sans considérer les personnes victimes de la pauvreté et de la misère comme acteurs. Généralement, les populations en situation de pauvreté et de misère ne sont même pas au courant de l'existence des OMD. C'est pour cela que nous voulons commencer à en parler aujourd'hui.

Ces objectifs ont été adoptés en l'an 2000, et c'est pour cela qu'ils s'appellent Objectifs du Millénaire. Ils ont été adoptés par les États-membres de l'Organisation des Nations-Unies, qui rassemble tous les pays pour faire respecter les droits de l'Homme et pour éviter les guerres, etc. Cent quarante neuf chefs d'État rassemblés à New York, aux États Unis, ont adopté une Déclaration du Millénaire qui dit ceci : « Nous ne ménagerons aucun effort pour délivrer nos semblables – hommes, femmes et enfants – de la misère, phénomène abject et déshumanisant qui touche actuellement plus d'un milliard de personnes. Nous sommes résolus à mettre l'humanité entière à l'abri du besoin. » Cette Déclaration du Millénaire inclut huit objectifs.

Le premier objectif est : « Éliminer l'extrême pauvreté et la faim. » Il comporte deux cibles : tout d'abord, réduire de moitié d'ici 2015 la proportion des personnes qui vivent avec moins d'un dollar par jour, et ensuite, diminuer de moitié la proportion des personnes qui ont faim. En 2007, une troisième cible a été ajoutée : c'est de donner un emploi décent à tous, aux jeunes et aux femmes. Le problème que soulève ce premier objectif, c'est d'indiquer qu'il faut diminuer de moitié la proportion des personnes qui vivent avec moins d'1,25 \$ par jour, et de celles qui ont faim. Mais que va-t-on faire de l'autre moitié?

Le deuxième objectif est d'assurer l'éducation primaire pour tous. Donc, que tous les enfants aillent à l'école et qu'ils réussissent à l'école. Cet objectif-là concerne donc tous les enfants en âge d'aller à l'école primaire, et pas une moitié seulement. Le troisième objectif est d'assurer l'égalité entre hommes et femmes. Le quatrième objectif est de réduire la mortalité infantile, le cinquième de réduire la mortalité maternelle, c'est-à-dire d'améliorer la santé des mamans, surtout quand elles accouchent, parce que cela provoque des morts encore souvent. Sixième objectif : combattre le VIH et les maladies comme le paludisme. Septième objectif : assurer un environnement durable, c'est-à-dire protéger les ressources naturelles, mais aussi permettre à plus de familles d'avoir l'eau potable chez elles et améliorer la vie des gens qui sont dans les taudis. On estime que dans le monde, il y a 760 millions de personnes qui vivent dans les taudis en 2012.

Le huitième objectif indique que les pays riches doivent aider les pays pauvres, notamment pour payer ce que les pays pauvres ne peuvent pas payer.

Alors, que voulons-nous faire ensemble avec les OMD, qui représentent aussi un engagement du Gouvernement mauricien qui a signé cette Déclaration ? Pendant toute une année, avec toutes les ONG qui sont dans le programme de Croisement des Savoirs et des Pratiques, nous voulons évaluer les progrès et les échecs, pour proposer ensemble des changements pour faire reculer la misère et la pauvreté. Depuis un an, nous avons déjà commencé à travailler avec les associations qui sont ici, tout particulièrement avec leurs accompagnateurs. Maintenant nous voulons élargir pour travailler aussi avec les familles qui sont accompagnées et réfléchir avec elles. Quand on parle de Croisement des Savoirs et des Pratiques, qu'est-ce que cela veut dire ? Eh bien vous ici, qui avez l'expérience de la pauvreté et de la misère, vous savez ce qu'elle coûte de souffrance et d'humiliation et aussi de résistance et de courage. Donc vous avez un savoir de vie dont on doit tenir compte. C'est le savoir de vie des gens qui connaissent la pauvreté et la misère. Les accompagnateurs des ONG et leurs responsables ont eux aussi un savoir, qui est un savoir d'action. Ils essaient de faire reculer la misère par des actions pour l'éducation, la santé, le logement, etc. Ce savoir d'action, qui doit tenir compte des réactions des usagers, il faut aussi le prendre en compte. Enfin, nous avons aussi besoin du savoir académique et nous avons la chance d'avoir ici le Professeur Sheila Bunwaree, de l'Université de Maurice. Nous avons besoin de ce savoir, qui est plus global, parfois plus rigoureux, et qui lui aussi doit tenir compte des autres savoirs. Donc, pendant l'année qui vient, nous voulons faire un travail pour construire, faire se rencontrer et combiner ces trois savoirs, afin de produire un savoir qui est plus riche et plus efficace, parce qu'il est le produit d'une intelligence collective. C'est ce que nous appelons le Croisement des Savoirs et des Pratiques. C'est ce travail que nous commençons aujourd'hui même dans cet atelier, qui va se poursuivre tout au long de l'année 2011-2012.

Je laisse maintenant la parole à deux délégations d'ATD Quart Monde qui ont préparé une contribution : une première délégation qui parlera de l'éducation, et une deuxième qui parlera du logement.

## CONTRIBUTION SUR L'ÉDUCATION (II).

*par une délégation de trois membres d'ATD Quart Monde (une animatrice, et deux personnes ayant l'expérience de la pauvreté et de la misère).*

**Nadine :** Nous sommes un groupe de membres d'ATD Quart Monde et depuis un an, nous travaillons la question de l'éducation. Nous interviewons des familles en situation de pauvreté sur ce qu'elles vivent. Nous avons rencontré des familles de Roche-Bois, cité Richelieu, Coteau Raffin et plusieurs autres endroits. Nous pensons que ne pas avoir accès à l'éducation est une violence. Aujourd'hui, des délégués de notre groupe vont parler des difficultés de relations entre professeurs et élèves.

**Mélanie :** Je trouve qu'aujourd'hui les enfants n'ont pas droit à la parole. Ils n'osent pas dire ce qu'ils ont à dire, parce que les professeurs portent des jugements sur ces enfants, alors qu'ils ont des capacités et qu'ils font des efforts. Les professeurs disent souvent aux enfants que « *ce sont des bourriques qui ne savent rien.* » « *Tu es un âne, tu ne comprends rien, que viens-tu faire à l'école, tu viens chauffer les bancs ?* » Des enfants qui subissent cela sont avec moi aujourd'hui. Je pense que les professeurs doivent croire dans ces enfants-là, qui sont pauvres mais qui ont des capacités. Les enfants qui se lèvent aujourd'hui ont envie d'apprendre. C'est pourquoi je suis là aujourd'hui. Les professeurs doivent avoir de la compassion pour ces enfants, s'arranger pour qu'ils réussissent.

**Christian :** Je ne sais pas si vraiment les professeurs se rendent compte de ce qu'ils font. Pourquoi est-ce qu'ils mettent devant les enfants qui savent lire, et au fond de la classe, ceux qui ne savent pas lire ? Mes enfants sont passés par là. J'ai une fille qui va passer son examen de sixième cette année et qui ne sait rien. Pourquoi va-t-elle passer cet examen ? Elle-même n'en sait rien. Je me pose la question : que va-t-elle faire à l'école ? Et aussi, je me demande ce que l'État attend de ces enfants-là. Qu'a-t-on fait pour s'occuper de ces enfants ? On envoie nos enfants à l'école et quand ils y sont, les professeurs les mettent au fond de la classe en leur disant « *toi, tu ne sais pas lire, tu ne sauras jamais rien.* » Ça veut dire qu'ils sont déjà condamnés. J'ai une solution à ce problème, c'est de mettre tous les enfants qui ne savent pas lire ensemble avec un professeur et qu'ils restent avec ce professeur pendant toute l'année. Il faudrait

que le professeur soit formé, qu'il puisse parler avec ces enfants et que ceux-ci acquièrent l'amour du travail. Tous les enfants ont des capacités, personne n'est un bon-à-rien sur terre. Chacun a une capacité en soi mais il faut leur donner l'occasion de se développer.

**Jacqueline :** Merci Christian, merci Mélanie. J'ajoute que pendant toute l'année, des parents nous ont dit qu'ils ne savent pas lire et que leurs parents eux-mêmes ne savaient pas lire, et que leur plus grand rêve serait que leurs enfants et petits-enfants sachent lire, qu'ils n'aient pas besoin de signer avec leur pouce, comme les générations précédentes.

## CONTRIBUTION SUR LE LOGEMENT (III).

*par une délégation de trois membres d'ATD Quart Monde (un animateur, et deux personnes ayant l'expérience de la pauvreté et de la misère).*

**Alain :** On peut dire que l'année 2005 a été un moment marquant dans l'histoire du logement à Maurice. Les familles qui se sont trouvées dans la plaine, sous des tentes en plein hiver, ont ouvert les yeux de tous les Mauriciens sur la situation précaire d'un grand nombre de familles par rapport au logement. Le 17 octobre, le thème était « Une maison pour chaque famille. » Le temps que les autorités se mettent en branle, les gens ont tenu bon. Les ONG ont obligé les institutions gouvernementales à chercher des solutions. C'est ainsi qu'on a créé le village de La Valette. Ensuite, nous avons eu connaissance du drame des familles de Dubreuil, des familles qui vivent sous des ponts à Roche-Bois. Aujourd'hui, des familles de la cité La Cure luttent pour avoir l'eau et également, la sécurité. Je passe la parole à Roland, qui a l'expérience des personnes qui vivent dans la rue dans des conditions extrêmes.

**Roland :** J'étais à la rue. Il y a encore des gens à la rue. Des gens qui souffrent beaucoup. On a subi des cyclones et parfois, certains sont venus nous provoquer, et parfois nous voler et nous avons dû confier nos affaires à d'autres personnes. Ma femme a été malade et après beaucoup de démarches, nous avons réussi à avoir une maison. Je serais content si d'autres pouvaient avoir une maison. Il faut faire des efforts mais parfois, ils ne peuvent pas payer, ils ne peuvent pas avoir un PEL<sup>4</sup>. À force d'efforts, on peut gagner. Des chiens ont des maisons, comment peut-on imaginer que des gens dorment dehors ?

<sup>4</sup> Compte « Plan-Épargne-Logement ».

**Yasmine :** Le logement est important pour une famille, parce que si vous n'avez pas de logement, il n'est pas facile d'aller de l'avant :: vous n'avez pas le courage d'aller travailler, les enfants n'ont pas une bonne éducation, ils peuvent suivre un mauvais chemin. Et il est bien difficile d'avoir un logement permanent. C'est très cher. Il y a beaucoup trop de conditions. Ce n'est pas facile pour un jeune qui se marie. Parfois, il doit rester chez ses parents, les deux doivent travailler, ils doivent souvent attendre deux à trois ans pour avoir une maison. Et pendant ces deux à trois ans, il y a des tas de problèmes. Vous n'avez pas un coin pour vous, vous n'êtes pas libre chez les autres. Si vous êtes chez vous, quand vous êtes fatigué, vous pouvez vous reposer, vous pouvez manger ce que vous voulez, personne n'ira raconter votre vie privée. Parfois, l'eau et la lumière sont installées mais, si vous ne travaillez pas, vous ne pouvez pas les payer. Pour avoir une maison, il faut deux choses : l'éducation et le travail.

Parfois, ils construisent les maisons dans des endroits où il n'y a ni boutiques, ni hôpital, il n'y a rien, aucune distraction pour les enfants. Si un enfant est malade le soir, vous n'avez pas de moyen de transport pour le faire soigner. Avant, on faisait des maisons en tôle avec du bois. Nous avons réussi à demander des maisons en dur. Aujourd'hui, c'est devenu une maison avec deux chambres, mais il y a une revendication pour que les logements sociaux aient cuisine, salle de bains, toilettes, salon et trois chambres : une chambre pour les parents, une chambre pour les garçons, une chambre pour les filles.

Mais même aujourd'hui, nous constatons qu'il y a des gens qui prennent deux ou trois morceaux de tôle avec du bois pour construire une maison sur un bout de terrain. Parfois, ils vont jusqu'à squatter en espérant qu'on va les prendre en considération, qu'on va finir par leur donner une maison. Tout cela nous amène aux OMD : « un logement pour chacun. » Si le plan logement dépend des revenus, dites-nous comment entrer dans ce plan.

**Jacqueline :** Merci. Nous avons écouté des personnes qui vivent des situations vraiment difficiles, et aussi d'autres personnes qui sont solidaires et qui cheminent avec les premières pour lutter ensemble contre la misère. Maintenant, nous allons écouter les ONG qui travaillent avec ces personnes, qui les accompagnent tous les jours.

## CONTRIBUTIONS D'ONG QUI PARTICIPENT AU PROGRAMME DE CROISEMENT DES SAVOIRS (IV).

**Amita Boolauky :** Bonjour. Je suis Amita Boolauky, de l'Arya Sabha Mauritius, et je suis membre du Comité de Pilotage du programme de Croisement des savoirs.

Arya Sabha agit notamment dans un village d'environ 275 familles qui se trouve dans le district de Rivière du Rempart. Nous avons trouvé que le problème primordial, qui est à la racine même de l'état de pauvreté, c'est le manque d'éducation et l'incapacité des pères et mères de famille d'envoyer leurs enfants à l'école. Parfois, les parents ne connaissent pas l'importance d'envoyer leurs enfants à l'école, parce qu'ils n'ont pas été éduqués eux-mêmes. Donc, nous avons commencé un programme où nous éduquons les parents pour qu'ils comprennent l'importance d'apprendre, pour eux-mêmes d'abord, par exemple pour signer leur nom, et aussi, pour qu'ils comprennent l'importance d'envoyer leurs enfants à l'école. Nous avons aussi un projet de « *remedial classes*<sup>5</sup> » pour les enfants qui vont à l'école mais qui échouent en classe. Troisièmement, nous avons un projet pour les enfants qui ne vont pas à l'école. Nous les scolarisons, nous suivons leurs progrès, et nous essayons de détecter les freins à leur apprentissage. Nous voulons aussi émanciper les femmes économiquement, leur montrer qu'à l'intérieur d'elles-mêmes, elles ont des qualités créatives avec lesquelles elles peuvent peut-être faire quelque chose, avec la collaboration des comités responsables. Elles peuvent, par exemple, faire de l'artisanat, faire des choses comme des achards. Le but est qu'elles puissent se débrouiller et affronter leur vie debout.

**Marie :** Bonjour, je m'appelle Marie, j'habite Goodlands. Je n'ai pas travaillé pendant des années, parce que partout où j'ai cherché du travail, les gens me disaient : « *vous savez, Madame, vous êtes bien grosse, vous n'allez pas pouvoir travailler. Nous ne pouvons pas vous prendre.* » Je devais donc compter uniquement sur mon mari pour vivre et un jour, mon mari a perdu son emploi. Ce n'était pas facile. Parfois les enfants allaient à l'école, parfois non. Je me suis dit alors que c'était mieux d'envoyer les enfants à l'école que les garder à la maison parce que là-bas, au moins, ils auraient du pain. J'habite dans une maison avec deux chambres. Quand on se lève le matin, il faut regarder le

temps avant de mettre le matelas à sécher parce s'il pleut, le matelas va être mouillé et sur quoi allons-nous dormir si le matelas est mouillé? La chance est de mon côté. J'ai réussi à obtenir un petit travail. J'ai dit à la dame qui m'employait que dans ma maison, il y a deux chambres : je fais la cuisine, je mange, je dors dans la même pièce. Quand j'ai entendu parler du travail qu'elle proposait par une amie, je me suis dépêchée pour venir pour gagner cet argent et le verser pour avoir un logement plus grand. Tout ça pour dire que quand on est dans la misère, il n'est pas facile de s'en sortir.

**Solange Potou :** Bonjour à tous. Je travaille pour une association qui s'appelle Nou Nouvo Baz. Nous essayons d'aider les gens autour d'un Objectif du Millénaire : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Nous essayons de donner une formation aux mères célibataires ou aux filles-mères, de les aider à créer leur petite entreprise. Nous avons commencé par une entreprise de production d'œufs qui marche très bien, et si les femmes produisent les œufs, elles aident aussi les autres qui peuvent acheter les œufs moins chers pour leur famille. L'après-midi, nous nous occupons également des enfants parce que l'éducation est très importante. Nous savons que nous devons encadrer les enfants dès le pré-primaire. C'est là que commence l'éducation. Il faut encourager les gens, encourager les mères malgré leurs difficultés, il faut qu'elles envoient les enfants à l'école pré-primaire, puis primaire et secondaire, et alors, seulement, les enfants pourront progresser.

Dans notre région, nous sommes entourés de quatre écoles dites ZEP<sup>6</sup>. Il y a deux ans, j'ai connu une école où neuf enfants seulement ont réussi, tous les autres ont échoué aux examens du CPE<sup>7</sup>. Chaque année, il y a beaucoup d'enfants qui quittent l'école et se retrouvent à la rue. Quand nous avons commencé à travailler avec les enfants des rues, nous avons compris qu'il fallait encourager les gens à envoyer leurs enfants à l'école. Les mamans nous disent : « Nous-mêmes, nous ne savons pas lire, nous ne pouvons pas encadrer nos enfants à la maison. » Donc, pendant que les enfants sont à l'école, les mamans viennent apprendre à lire pour qu'elles puissent encadrer leurs enfants. Le message a commencé à entrer dans la tête de ces femmes : elles doivent encadrer leurs enfants et les prendre en charge

**Yvy :** J'habite à Cité l'Espoir – Case Noyale. Cela fait douze ans que nous sommes là. Nous avons beaucoup lutté. Il y a peu, j'ai entendu quelqu'un dire qu'il n'avait pas l'électricité, qu'il devait allumer une bougie le soir. Cela m'a rendue triste, parce que j'ai vécu cela. Après avoir beaucoup lutté, nous avons réussi à avoir l'électricité et l'eau. Récemment, le Gouvernement a commencé la construction d'une maison pour nous à La Gaulette, mais les habitants sont venus détruire cette maison parce qu'ils ne voulaient pas de Créoles dans leur voisinage. Finalement, il y a un an, nous avons eu un terrain à Coteau Raffin. Là aussi, les gens manifestent contre la construction de la maison, mais nous avons réussi à avoir une lettre officielle pour nous y installer. Nous aimerions savoir si le Gouvernement prend actuellement les précautions nécessaires pour que nous n'ayons aucun problème quand nous irons nous y installer. De plus, sur le terrain où nous habitons actuellement, 40 familles sont présentes. Le terrain ne peut accueillir que 20 familles ; qu'allons-nous faire pour les 20 familles restantes ? Où vont-elles être logées ? Le Gouvernement nous a donné un terrain, c'est bien, mais nous avons besoin d'un architecte, de plans, nous aimerions savoir où trouver de l'argent pour faire tout cela.

Il y a une école maternelle tout près de chez nous, où est présent un membre d'ATD Quart Monde. À l'école, un repas chaud est servi aux enfants. Beaucoup d'aides sont accordées aux écoles primaires et secondaires. C'est bien. Mais pourquoi n'y a-t-il pas d'aides pour l'école maternelle ? À la base, les enfants doivent aller en maternelle. Il faut payer pour cela. Parfois, l'école maternelle est loin de chez nous et nous devons payer un transport. Cela coûte beaucoup.

J'aimerais dire aux gens qui sont dans la même situation que moi de ne pas baisser les bras, d'avoir le courage de vivre parce qu'il faut « *fight to stand*<sup>8</sup> », lutter pour rester, parce que moi-même je suis passée par ces situations. Mais aujourd'hui, ma fille est coiffeuse et a son propre salon, une autre est devenue professeure, cette enfant qui travaillait à la bougie en fin de primaire. Elle vient d'obtenir un poste d'enseignante. Je demande à tous de prendre courage et patience et de lutter contre la pauvreté.

Suit une intervention de **Sheila Bunwaree, professeure à l'université de Mauritius**, sur l'éducation. On en trouvera les idées forces dans le texte joint de son intervention publique au colloque de l'UNESCO, le 26 janvier 2012 à Paris. **Alain Munean, directeur de la Fondation pour l'Enfance Terre de Paix**, souligne ensuite que les interventions des ONG comme des universitaires sont souvent problématiques, car elles servent plus les intérêts de leurs promoteurs que des populations qu'ils sont censés servir.

## CONCLUSIONS (V).

**Patricia Adèle-Félicité, Secrétaire-générale de Caritas Île Maurice.**

D'abord, je voudrais me présenter comme une enfant de Roche-Bois. Je suis née et j'ai grandi à Roche-Bois et tout le monde connaît l'étiquette qu'on met sur les enfants de Roche-Bois. Je crois que les paroles que nous venons d'entendre nous confortent dans l'idée que personne n'est né bête, que chacun a un potentiel en lui, et je me souviens personnellement de l'époque où j'ai dû faire un choix dans ma carrière. J'étais dans la couture, mais quelque chose en moi m'a poussée à m'engager dans le social. Cette impulsion habite tous ceux qui veulent réussir. Certains peuvent le faire seuls et d'autres ont besoin d'être accompagnés. Le travail que je fais aujourd'hui est un choix pour moi. C'était comme un appel à aider les autres. Moi non plus, je n'avais rien, mais maintenant j'ai envie de tendre la main aux autres.

J'ai un grand espoir par rapport au projet Croisement des Savoirs. Ce que je suis, je l'ai appris à l'école d'ATD Quart Monde, à l'école du Père Joseph Wresinski qui nous a appris à regarder chaque humain dans sa dignité. Je crois que nous sommes sur le bon chemin. Je veux dire que le vrai développement est celui qui ne laisse personne en dehors. Quand nous parlons de développement, nous parlons du développement intégral de la personne. Par exemple, il y a cette dame qui nous disait que pour sa dignité, elle cherchait un travail pour donner à manger à ses enfants, mais que sa dignité était blessée quand on lui disait qu'elle était trop grosse pour travailler. Et cet homme qui nous dit que si ses enfants vont à l'école durant six ans sans savoir ni lire ni écrire à la fin, cela aussi blesse sa dignité de parent.

<sup>5</sup> Qui peut être traduit par « *classes de rattrapage* ».

<sup>6</sup> C'est-à-dire, « *Zone d'Éducation Prioritaire* ».

<sup>7</sup> C'est-à-dire, « *Certificate of Primary Education* » ou cycle de fin d'études primaires.

<sup>8</sup> C'est-à-dire, « *il faut se battre pour rester debout.* »

Quand nous parlons de développement, nous parlons de développement intégral, d'un développement durable tenant compte de tous les aspects de la vie de chacun.

Ce que nous avons entendu aujourd'hui, il faut le rapporter aux décideurs. Ce soir, j'ai entendu beaucoup de souffrance mais aussi beaucoup d'espoir. J'ai entendu la solidarité chez ceux qui sont capables de faire face et qui disent aux autres qu'ils doivent faire face. C'est cette solidarité-là qui est la plus importante pour moi.

**Prof. Sheila Bunwaree, sociologue, Université de Maurice.**

Il y a deux points abordés par les camarades qui ont parlé après moi, sur lesquels j'ai envie de revenir.

D'abord, ce qu'Alain a dit sur les universitaires et les ONG. Bien sûr, il faut dire la vérité. Il y a des ONG qui se servent de la pauvreté pour leur propre avancement et qui n'apportent aucune amélioration à la situation des pauvres. Et il y a des universités qui sont en train de devenir une industrie de l'éducation pour elles-mêmes et qui ne se soucient pas de l'éducation des pauvres. Mais je crois qu'il ne faut pas généraliser. Depuis ce matin, nous avons beaucoup entendu sur l'importance de la voix des pauvres, et c'est beaucoup plus fort que ce que nous lisons dans les grands livres, dans les grandes théories. Il y a des universitaires qui eux aussi sont concernés, qui s'impliquent depuis longtemps, qui prennent les théories, les connaissances et qui écoutent ce que vous êtes en train de dire pour aller plus loin dans ce croisement des savoirs.

Le deuxième point que je veux souligner, c'est qu'en parlant de choses très concrètes depuis ce matin, nous parlons énormément des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Nos dirigeants sont en train de dire qu'à Maurice l'éducation primaire a atteint l'Objectif du Millénaire n° 2, puisque presque 100% des enfants sont inscrits à l'école primaire. Mais comme la plupart d'entre nous l'ont souligné depuis ce matin, l'éducation reste le plus gros problème, à cause de l'énorme taux d'échec des enfants à la fin du primaire. Or l'éducation est un passeport pour l'avenir, il faut pouvoir l'utiliser comme un instrument pour votre propre émancipation.

*C'est avec ceci que s'achève ce compte-rendu. Ce dernier reprend les présentations, témoignages, échanges et discussions qui eurent lieu durant l'atelier entre personnes vivant dans des situations de pauvreté et de misère, représentants d'ONG et universitaires le dimanche 9 octobre 2011 à l'île Maurice. Il a été rédigé à partir de l'enregistrement du déroulement de l'atelier et de la transcription des données ainsi obtenues.*

*À partir de cet événement qui marque le début de l'étape finale du programme de Croisement des Savoirs et des Pratiques, c'est-à-dire l'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement du point de vue des pauvres et des plus pauvres, il était utile mais surtout impérativement nécessaire, en parallèle avec les réunions et rencontres prévues, de permettre à plus de personnes et familles vivant dans des situations de pauvreté et de misère de participer au programme et, plus spécifiquement, de faire entendre leurs opinions et que celles-ci soient collectées convenablement et présentées publiquement. Ceci sera fait par le biais des témoignages, ou « Feuilles de fait », qui suivent.*



POU KAPAV SORTI DAN LAMIZER BIZIN TOU DIMOUNN TRAVAY ENSAM LAMIN DAN LAMIN

## Les feuilles de fait des personnes en situation de pauvreté et de misère.

### LA PRÉPARATION.

Dans ce projet de Croisement des Savoirs et des Pratiques avec pour thématique l'évaluation des Objectifs du Millénaire de Développement du point de vue des pauvres et des plus pauvres et pour avoir un maximum de participation de la part des familles vivant dans des conditions de pauvreté et de misère, plusieurs témoignages de la part de ceux qui détiennent « l'expertise » dans le domaine, précisément, du combat contre la pauvreté et la misère ont été recueillis. Ils proviennent de celles et de ceux qui vivent quotidiennement l'oppression et la violence de la misère et ses conséquences, mais qui, plus souvent qu'on ne le pense, ne baissent pas les bras mais font preuve de persévérance, de résistance et de courage dans un refus continu de toute fatalité. Ces témoignages, dits « feuilles de faits », sont un apport puissant, additionnel et complémentaire à tout ce qui se faisait et se vivait déjà sous l'égide du programme de Croisement des Savoirs et des Pratiques et a renforcé ainsi la contribution des personnes et familles vivant dans des situations de pauvreté et de misère et qui sont soit volontaires (familles dites « référentes ») ou bénévoles (familles dites « participantes ») dans ce même programme.

L'exercice de recueil de ces « feuilles de faits » a été précédé par plusieurs sessions de formation. En avril 2010, une trentaine de personnes ont assisté à six séances de formation à la démarche de Joseph Wresinski, soit « penser et agir avec les plus défavorisés ». Deux séminaires de formation de deux et trois jours, animés par des membres du Mouvement international ATD Quart Monde, ont été organisés en novembre 2010 et avril 2011, respectivement, pour les accompagnateurs des ONG travaillant avec les pauvres et les plus pauvres. Le but principal était de permettre aux accompagnateurs d'apprendre à soutenir les efforts de ces personnes et familles au lieu de chercher à les faire entrer dans des projets préparés pour ou sans elles. Il s'agissait aussi de soutenir la réflexion et la prise de la parole individuelle et collective des familles en situation de pauvreté et de misère sur le thème des Objectifs du Millénaire pour le

Développement mais aussi, éventuellement, sur d'autres défis auxquels elles font face.

Dans ce sens, plusieurs rencontres entre familles référentes d'une même ONG et entre familles référentes de différentes ONG ont eu lieu, culminant, en 2010 et en 2011, au 17 octobre avec la commémoration de la Journée mondiale du refus de la misère.

Ensuite, de janvier à mars 2012, plusieurs sessions de formation à l'écriture des feuilles de faits ont été organisées pour les accompagnateurs des différentes ONG. Pour démarrer le recueil de la parole des familles, une première rencontre a été organisée, dans chaque ONG, avec toutes les familles impliquées dans le projet. L'accompagnateur/trice et le « *Field worker* » chargé de faire les interviews et de les transcrire ont alors expliqué le but du projet, répondent aux questions éventuelles, et essaya de créer une atmosphère de confiance afin de faciliter la prise du témoignage. On rappelle à la famille son entière liberté sur le sujet qu'elle veut aborder et ce qu'elle veut partager. Trois axes lui sont proposés : d'abord décrire un ou plusieurs faits relatifs à la situation de pauvreté ou de misère qu'elle vit, d'où le nom de « feuilles de faits », ensuite expliquer comment elle fait pour résister et continuer d'avancer chaque jour, et enfin faire des propositions de changements qui pourraient vraiment lui permettre d'avancer et la soulageraient dans ce combat.

Ensuite seulement, l'enregistrement individuel des personnes en situation de pauvreté et de misère peut commencer. Aucune limite n'est imposée sur le temps de l'enregistrement car souvent les témoignages sont entrecoupés de silence, soit parce que l'émotion est trop forte ou que la personne ne trouve pas les mots appropriés.

Finalement, après que l'intervieweur ait rédigé un texte assez court à partir de l'enregistrement et de la transcription, une autre rencontre est organisée avec la personne en situation de pauvreté ou de misère interviewée afin qu'elle relise ce texte et qu'elle vérifie si elle est complètement d'accord avec

son contenu. À ce stade, elle peut toujours modifier le texte comme elle le souhaite, enlever ou rajouter des informations sur le sujet, confirmer ou infirmer ses propos et ses pensées. Ce n'est qu'avec la pleine approbation de l'interviewé que sa feuille de fait respective peut être fixée puis insérée ici dans ce dossier.

## LES TÉMOIGNAGES

Les quelques feuilles de faits suivantes ne représentent qu'un petit échantillon des expériences recueillies dans différentes régions de l'île, allant de Rivière du Rempart jusqu'à Riambel en passant par les poches de pauvreté et des lieux de misère qui se situent dans ces régions. Elles ne constituent pas une liste exhaustive de tous les maux associés à la pauvreté ou la misère. À cette dernière s'ajoute tous les efforts des personnes pour préserver leur dignité et toutes les discriminations et exclusions, auxquelles elles ont à faire face. Ces quelques témoignages sont ce que les principaux acteurs ont, en toute confiance, partagé de leur vie et de leurs combats pour peu qu'on leur donne la parole.

Il est très rare que la pauvreté et la misère existent dans une forme unique, elles sont multidimensionnelles.

Ces feuilles de faits contribuent au travail d'évaluation des Objectifs du Millénaire du Développement, par les pauvres et les plus pauvres eux-mêmes. Elles ont ainsi été regroupées afin d'en faciliter la lecture mais aussi à cause des relations intrinsèques qui existent entre elles. Les noms des personnes et certains noms de lieux ont été retirés pour préserver leur anonymat.

### OMD 2 ET OMD 7 :

ASSURER L'ÉDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS  
ET ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE.

Ne pas avoir un travail convenable peut priver une famille d'un logement décent ou l'empêcher de payer régulièrement son loyer aussi modeste que cela puisse être. Cela entraîne souvent d'autres problèmes tels que l'accès à l'éducation, car il prive des ressources nécessaires pour l'achat de fournitures scolaires, par exemple.

### Témoignage d'une communauté d'un village dans les Plaines Wilhems.



AVEK MO BANN ZANFAN MO PA FINN RESI, MO FER TOU POU SANZ LAVI MO BANN TI ZANFAN.

#### *La communauté allait être séparée !*

Nous vivions dans un petit village où le bus ne passait que trois fois par jour. Nous étions tous dans le noir et nous nous avions l'habitude d'utiliser l'eau de la rivière pour tous nos besoins, même pour boire. Nous vivions simplement loin de la ville et de toutes ces facilités. Un jour on nous a demandé d'aller habiter dans un autre endroit car on allait construire un barrage. Nous avons refusé car toute la communauté devait être séparée et dispersée dans le pays alors que nous étions très proches les uns des autres. Toute la communauté avait grandi ensemble, on s'entraidait et il y avait une solidarité entre nous, même si la vie était difficile. Après, on nous a proposé ensemble un autre site mais les enfants devaient traverser une rivière pour aller à l'école et nous avons encore refusé car c'était trop dangereux.

#### *Nous n'avons plus nos droits.*

J'ai une fille et j'ai beaucoup de difficultés à l'envoyer à l'école. Elle a été malade pendant longtemps. J'ai dû aller à l'hôpital plusieurs fois et elle y est souvent restée. Un jour une voiture s'est arrêtée devant moi et une personne m'a dit « *je viens prendre votre enfant car nous avons des informations que vous ne l'envoyez pas à l'école.* » J'étais choquée et j'ai pleuré. Ma voisine est venue et a vu ma colère et ma tristesse. J'ai dû expliquer avec force comment elle a été malade et que j'ai cherché de l'aide mais en vain.

J'essaie toujours de la mettre dans une école spécialisée. Depuis ces personnes ne sont jamais revenues.

#### *Gagner notre vie honnêtement.*

J'ai quatre garçons et quatre filles et nous avons deux chambres. Les filles dorment dans le salon et les garçons dorment dans la même chambre que nous. Deux dorment sur un matelas sur le sol et quand ils dorment, nous devons les enjamber à chaque fois qu'il nous faut passer. L'aîné de mes fils a 21 ans et a longtemps cherché du travail. Lors d'un entretien, on lui a dit qu'il a un accent rodriguais et ne pourra pas travailler dans ce bureau. Mes deux filles ont commencé une formation donnée par le Gouvernement et on leur avait promis Rs 3500 par mois durant la formation mais finalement elles n'ont eu que Rs 2224 par mois incluant le transport. Elles sont allées travailler dans la maçonnerie finalement car je ne peux subvenir à leurs besoins.

Nous sommes finalement venus ici, même si nous ne sommes pas complètement satisfaits. Beaucoup d'entre nous ont perdu leur emploi. Même si c'était un emploi journalier, ces petits jobs nous permettaient de gagner notre vie honnêtement. Les mères célibataires doivent gagner leurs vies mais ne peuvent pas faire le shift du soir à l'usine ici, à cause des enfants. La pression sur la famille est plus forte. Il y a eu des suicides, des familles se sont déchirées. Avant, nous avions moins de facilités mais la vie était plus simple et moins chère, donc moins de difficultés.

Nous sommes une douzaine de femmes qui avons suivi des cours de cuisine, de coiffure ou d'esthéticienne. Nous étions très contentes et nous avons toujours nos cahiers et nos certificats. C'était organisé par une ONG. Nous voulions utiliser cette connaissance pour gagner notre vie mais ce n'est pas possible. On nous dit de nous lancer mais nous n'avons aucun moyen pour le faire car nous n'avons pas les capitaux nécessaires. On nous a dit de commencer une petite entreprise ensuite on nous aidera mais c'est impossible. Comment acheter les équipements alors que nous n'avons pas de quoi nous acheter à manger ?

#### *On ne prête qu'aux riches.*

Le Gouvernement vote de gros budgets pour soulager la misère mais cet argent n'arrive jamais à ceux qui en ont le plus besoin alors qu'ils sont le plus dans la misère. Il y a beaucoup de formalités administratives. Il faut d'abord être reconnu, pour cela il faut se mettre en associations

ou coopératives. Malheureusement dans le milieu pauvre, c'est difficile de créer des coopératives car il n'y a pas la formation et les compétences nécessaires. C'est tout le temps ceux qui savent s'organiser et ont déjà la connaissance qui profitent des projets du Gouvernement. Ainsi l'aide du Gouvernement n'arrive jamais aux plus pauvres.

**Il est important de tenir compte de l'expérience, du savoir et des aspirations de la communauté si on veut l'aider. Il faut faire avec et non pas faire pour la communauté.**

### E DE PLAINES WILHEMS.

#### *Nou fer enn manier tou zanfana al lekol.*

Mo enn papa kat zanfana. Mo travay dan enn gran konpagni konstruksion. Mo gagn ant Rs8,000 a Rs10,000. Mo bonfam travay dan karo. Li gagn bien tigit kas. Antou li kapav paret bokou larzan me pou sis dimounn viv ar sa, li bien difisil. Nou fer enn manyer tou zanfana al lekol, depi pli gran ziska pli piti. Selman pa fasil ditou, mo pa gagn okenn ed ar gouvernma. Dapre zot mo lapey tro for. Ena de zanfana kolez, enn ladan dan « *Lower Six* ». Ena enn zanfana dan katriem. Dernie-la dan maternel. Nou bizin nourri tou lafami, pey lakaz, delo, lalimier ek an plis aste iniform, soulie, materiel lekol, trouv kiksoz pou zot tifinn tou le zour, pey van lekol. Mem aste inpe sereal pou bann zanfana ki pe aprann, parfwa pa kapav.



SA TABAZI LA FER LA ZWA TOU BANN ZANFANA EK EN MEM TAN ENN FASILITE POU BANN FAMI POV. ENA TOU

*Piti la pa pou kapav aprann parski mo dwa lakaz.*

Gran tifi la ena 19 an, linn pas so form V, aster li pe fer « *Lower Six* », li ena boukou resers pou fer lor komputer. Monn fer tou demars pou aste enn komputer pou li, pa finn resi, labank devlopman dir mwa pa pou kapav donn mwa 'loan' parski mo dwa lakaz. Saverdir piti la pa pou kapav aprann parski mo dwa lakaz. Vann lekol mo finn pey zis de mwa, la mo dwa sink mwa. Erezma sofer la konn mwa. Li kontign amenn zanfan la. Mo kontan zot tou pe aprann me kouma pou fer pou ed zot resi.

*Bouz ansam avek soley.*

Isi fer fre, souvan lapli tombe, kan lav linz isi souvan gagn problem pou fer linz sek. Nou pena masinn pou fer linz sek nou. Bann zanfan pena sink per soulie, ou bien sink iniform pou kapav sanze toulezour, alors bizin debat. Kan gagn enn tigit soley, met tou deor partou kot gagne mem lor sali tou, apre bouz ansam avec soley, kot li tape nou bouz tou linz.

**Nou fer tou nou zefor pou fer zanfan al lekol. Gouvernman ti bizin fer inpe plis zefor pou ankouraz nou olie dekouraz nou. Si ti kapav gagn moyen pou aste materiel skoler avek enn komputer pou bann zanfan la, zot mem apre, zot ti pou kapav sorti la dan.**

## OMD 1 et OMD 7 :

**ÉLIMINER L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET LA FAIM ET ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE. ET DONNER UN EMPLOI DÉCENT À TOUS.**

Trouver un travail décent qui permet à la famille de s'acquitter des factures chaque mois, relève de l'impossible pour cette frange de la société. Travailler deux à trois jours par semaine est chose courante dans le secteur de la construction surtout quand on travaille pour un particulier. Manger à sa faim et surtout un menu équilibré devient ainsi possible que durant quelques jours, souvent la première semaine seulement.

**F DE RIVIERE DU REMPART.**

*Isi ti enn lakaz kabri.*

Kan mo mari avek mwa pa ti ena plas pou reste, nou finn vinn isi. Nou pa ti ena okenn meb alor bann dimounn ki ti res la, finn donn nou sa lakaz kabri-la. Zis a kote, zot ena enn lakwizinn, parfwa ena lafime vinn dan lakaz kot nou me pa fer nanye. Dousma dousma nou finn aranz li, avec karton lontan, apre avek tol. Apre boukou letan nou finn resi ramas Rs75,000, nou finn fer enn ti lakaz an blok. Selma so twa touzour an tol e li koule partou. Kan lapli tombe, delo traverse dan lakaz, alor nou bizin fouy enn kanal deor pou fer delo ale. Nou pa kapav gagn alokasyon pou dal parski nou pena papie pou terin.

*Ena ler mo kas zanblon, frisiter, longann pou vande.*

An plis nou ti zanfan res kot nou, so mama finn separe avec mo zann. Mo bonom inn tom malad, li pa finn al travay pandan de semenn ek li pa finn gagn lapey. Nou ena zis Rs1,500 pou aste komisyon, li pa ase, alor mo al rod inpe bred dan bwa pou kapav gagn enn kari. Avan mo ti pe fer samousa pou vande, gagn ant Rs200 e Rs500 par semenn, sa ti fer mwa resi roul mo lakwizinn. Selma bizin gagn kas pou aste bann ingredian-la, e pa fasil. Parfwa mo ti al lav linz kot dimounn. Ena ler mo kas zamblon, friciter, longann pou vande, gagn enn ti kas pou kapav debat. Pandan lontan mo finn soufer, la mo finn al oper koray dan vant. Mo pe osi fer tretman pou mo latet parski ek tou sa traka-la, mo latet fatigue. Bizin pas lor bord medikal pou gagn enn ed sosial, selma pa finn resi zwenn dokter pou gagn enn sertiikt medikal. Kan mo dan problem, mo al gete minis, li donn mwa Rs100 ou Rs200 apre mo al rod enn swin lopital.

**Sa zafer pena papie pou later la anpes nou fer tou kiksoz, nou pena drwat gagn enn led me nou bizin led.**

**J ET Z DE RICHELIEU.**

*Enn lakaz li mari inportan pou enn fami.*

Nou ti res dan lonzer avan, aster-la nou finn resi gagn enn ti lakaz NHDC. Nou fer enn gro sakrifis pou peye me li inportan ena enn lakaz, pou kapav fer enn fami viv. Samem premie zafer vinn dan nou la tet, kan nou travay, pey lakaz avan, apre gete kouma pou trase pou leres. Lontan kan mo ti travay, parfwa mo ti pe pey lakaz-la an-avans. O mwin mo fami ena enn plas pou li dormi. Sa mem nou priorite kan nou gagn kas travay, selman ki pou fer kan nou pa travay ?

*Aster pa kapav travay me bizin pey lakaz, pey lintere ek*

*pey avwe.*

Parfwa al travay patron pa peye, ou sinon travay pena oubien letan pa bon oubien masinn inn kase, pena delo, pena materio. Travay mason la pena sekirite ditou sa. Gagn enn travay mem bien difisil : kan zot tann landrwa kot ou reste, fini la mem.

Ena fwa nou ousi nou kapav malad, lerla nou pa kapav pey lakaz parski nou pa travail. Mo finn gagn enn douler dan mo lerin ki leve de tanzantan. Pa kapav travay plizier semenn lerla. Selman laba dan biro 'Housing', bann ofisie la pa konn nanyin zot. Inital ou rod explike ; zot pa pou kompran ditou. Si nou pa pey detrwa mwa servi nou papie, apre anvoy nou 'St James Court'. Al gagn zafer lakour aster. Avan kan mo ti pe travay, lavi ti difisil, kan mo malad se lanfer. Avan ti pe travay pou pey lakaz, aster pa kapav travay, bizin pey lakaz, pey lintere ek pey avwe. Pena okenn sime pou sorti la dan, ki manier pou viv? Lavi tourn anba lao. Kan ou bizin enn koudmin, lerlamem zot apiy plis lor ou, pwa la vinn pli lour pou sarie.

*Nou rod zis enn koudme.*

Nou pa finn anvi sa problem la nou, o kontrer nou tia kontan pey lakaz la pou nou fami kapav reste. Dir nou al fer demars sekirite sosyal, mari fam tou le de nou finn ale. Nou rod zis enn depanaz ziska mo re-travay, zot fer nou ranpli form invalid, me letan pas devan komite la, zot refiz ek dir mwa ki mo pa invalid. Vremem komite ena rezon me pa sa ki mo ti pe rode mwa, mo ti rod zis enn ti led, zot mem ki dir mwa ranpli sa form la. Kan mo refer demars, zot dir mwa « *ankor ou mem !* » Kan bann ofisie sekirite sosyal vinn vizit nou, zot trouv meb ki nou ti aste kan mo ti travay e lerla zot dir mo pa bien bizin led. Mo bonnfam mem finn gagn menase, zot dir pou pourswiv li, si li koz manti ek li dir mo pa pe kapav travay. Dokter specialis inn ekrir mo pa pe kapav travay, mo pa kompran kouma komite dir non mo pa bizin pansion. Aster la monn rekomans travay, la mo pe rekomans peye, mo pey plis pou kapav ratrap retar la, mo pey lintere lor la e fre avwe.

**Nou pa bizin led tou letan, nou bizin enn koudme zis dan sa moman difisil la, apre nou kapav debat. Misie la ti kapav vinn guet nou avan servi papie. Mo sir li ti pou pli compran lerla. Li ti kapav ousi compran ki nou travay la parfwa gagne parfwa pa gagne alors ti kapav aret peymant kan dimounn pa travay e rekomanse apre me pa azout lintere e fre avwe lor la. Mo pense ousi gouvernman ti bizin anlway bann dimounn**

**kouma nou-mem dan konstruksion bann flat. Koumsa li sir nou kapav pey li pou nou lakaz. Larzan la pou retourn avek li mem me nou, nou kapav res dan nou lakaz.**

## Mettre en œuvre tous les Droits de l'Homme.

**LES DROITS DE L'HOMME SONT UN, INTERDEPENDANTS, INDIVISIBLES ET INALIENABLES.**

**COMMUNAUTÉ D'UN VILLAGE DE L'OUEST.**

*R : ti promet mwa mo pou kapav exers mo metie...*

Mo ti brigadie (okip tanperatir four) dan boulanzri avan mo ti vinn isi, bann ofisie la ti promet mwa, mo pou kapav exers mo metie ek gagn travay isi. Mo pou kapav ouver mo prop lantrepriz swa travay dan lotel oubien dan propriete. Depi trwa zan nanyin pa finn fer. Mo tifi masinis, li ousi ti promet li ki li pou kapav fer so lantrepriz, li finn pran enn 'Loan' labank, pou aste kat masinn, zis enn sel pe servi, lezot trwa pe dormi. Aster li bizin al travay lizinn pou pey so 'loan'. Li bien difisil pou li parski li bizin pey delo ek elektrisite ousi.

*Ena travay isi, me nou nou pa gagn li.*

Ena travay isi, me dimounn lot plas ki pe gagn sa. Dan zedi bann dimounn vinn balie isi, ti kapav donn sa bann dimounn isi mem, nou ti pou kapav debat pey nou lakaz. Dan kontra ti dir pou ena lesop pou vann bann prodwi me zot inn al fer sa lwin laba. Me nou pa gagn drwa vann prodwi ki nou fer, lezot dimounn dan lezaviron ki gagn drwa fer sa. Nou nou gagn drwa vann zis fri, legim, vetman, artizana me nou pena plas pou plante, nou pa gagn drwa fer enn ti latelie dan lakaz. Isi bann dimounn an deor vinn vann dipin, legim, linz, etc.

*M : aryeraz la pa kapav pey bout par bout...*

Trwa zan desela nou ti vinn reste, mo lavi inn vir anbalao. Mo mari ti bisron, li finn rod travay pa finn gagne, apre li finn ale, kit mwa avek enn baba wit zour ek sink zanfan. Monn kit ti baba la, al travay lotel pendant huit zour. Pa pe kapav. Delo fini koupe la, plizier mwa mo dwa lwaye, manze mem pena, kouma pou pey lwaye. An plis sa aryeraz la pa kapav pey bout par bout, bizin pey tou enn sel kou.

Bien difisil pou peye si ou pena enn travay fix oubien gagn enn led.

*S : kan mo dir kot mo reste, lerla li dir mwa « Monn bliye dir ou nou pa pe rekrit person. »*

Avan ti ena ONG ki ti akompagn nou aster ONG pa gagn drwa vinn ed nou. Boukou dimounn inn gagn formasyon dan lagrikiltir, kiltir sanpignon, formasyon pou vinn fam de sanb, « garden designing ». Nou ti gagn formasyon pou travay dan lotel. Letan mo finn al rod travay, responsab Human Resource la dir mwa « *bon, ou rant travay demin matin.* » Li dir mwa donn li enn plan kot mo reste pou vann kapav vinn kit mwa aswar devan mo la port. Mo explik li kot mo reste, lerla li dir mwa « *Madam, monn bliye dir ou nou pa pe rekrit person.* » Li ti fek dir mwa vinn travay demin aster li dir mwa li na pa pe rekrute. Bann vwazinn inn gagn mem problem, ena enn madam ki finn travay pandan trwa zour. Kan zot inn kone kot li res, zot dir li « *nou pou met ou poze inpe apre nou pou re apel ou.* » Zame zot pa finn rapel li.

*V : Mo pa trouv okenn lavantaz res isi.*

Nou ena set zanfana, zis mo mari ki travay. Nou dwa lwaye, nou nepli ena delo, lalimier, fini dir nou pou met nou deor. Mo swiv formasyon me pena travay. Kan mo mari travay nou gagn kas zis pou manze, parfwa pena nanyin nou pa manze, zanfana pa al lekola. Avan nou ti ena nou travay, nou ti kapav pey nou lwaye e nou ti kapav viv. Mo pa trouv okenn lavantaz res isi, si mo gagn enn lot lakaz.

*S : Nou bizin depans Rs34 pou aste enn kiksoz Rs8.*

Pou gagn lekola pou zanfana, nou finn gagn bokou problem. Nou finn al plizir landrwa. Nou lwin avek tou kiksoz. Pou nou aste enn minn « Apollo » ki kout Rs8 nou bizin marse, al dan sant : ale retour pran nou environ 40 minit. Aster la ena taxi trin me ou bizin depanse ankor Rs 26. Savedir nou bizin depans Rs34 pou aste enn kiksoz Rs8, mem zafer pou enn kous ou bien lot kiksoz. Dimounn appel sa landrwa la « *la cite perdue au milieu de nulle part.* »

*J : Monn dezole net avek mo bann zanfana.*

Avan mo vinn isi, ti dir mwa pou ena lekola pou tou zanfana me nou finn bizin fer bokou demars avan zot gagn lekola. Letan sa zanfana finn res dan lakaz. Lontan nou ti res Vacoas, zame mo zanfana ti absan lekola, zame profeser ti apel mwa pou raport li. Isi zot inn sanze, zot lager, zot inn vinn brit,

zot manier inn sanze. Mo garson dir mwa li nepli anvi al lekola. Mo finn bizin anvoy enn garson « Terre de Paix ». Depi mo finn vinn isi monn dezole net avek bann zanfana. Kan mo travay, mari pena travay, kan li travay mo pena travay. Lerla mem bizin aste bann zafer pou lekola, parfwa pena dipin pou donn zanfana pou al lekola. Si lekola la ti pli pre mo ti pou kapav kwi enn kiksoz pou amenn pou zot. Depi mo finn vinn isi mo finn gagn kriz epilepsi, zame mo pa ti ena sa avan.

**Nou ti anvi enn lanplasman e mikrokredi pou nou kapav kre nou prop lantrepriz e vann nou bann prodwi.**

**Nou ti a kontan si gouvernma ti kapav donn enn alokasion lozman oubien fer nou pa bizin pey lwaye zis kan bann fami pa pe travay.**

**Ti pou bon ou si dan institution gouvernma ena enn stabilite, pa sanze a sak fwa lerla zot pou pli konpran nou e plis kapav fer enn swivi.**

**Ti pou pli fasil si ti gagn lekola e gardri pli pre isi. Bizin ouver enn sant de lwazir, zardin danfana, terin football, lekola lamizik ek ladans.**

**Bizin donn fasilite pou nou pratik nou relizion lamem.**

**N DE GOODLANDS.**

*Akoz mo pa ti marye ek li, mo pa resi gagn pansion vev.*

Mo enn mama, mo ena de zanfana. Enn garson 12 an ki dan prevok ek enn tifi kinn fini marye. Li habit kot mwa ek so mari ek so de zanfana. Lakaz la pou mo mama, li ou si li res la. Mo mama ti bien ankoler kan mo ti al res kot fami garson mo ti kontan la. Mo pa ti marye avek li. Apre inpe letan, linn koumans bwar, li bat mwa. Mo finn gagn de zanfana. Souvan nou ti res san manze. Finalman monn bizin sove avek mo bann zanfana, vinn res kot mo mama. Mo bolom pa finn okip nou ditou. Mo ti bizin debrouy par momem pou zanfana al lekola. Travay kot gagne pou kapav grandi zot. Akoz mo pa finn marye ek li, aster ki li finn mor, mo pa pe resi gagn pansion vev. Zot dir mwa al travay pou swagn bann zanfana. La, mo krwar mo bann zanfana andrwa gagn enn pansion pou lekola, omwin sa ti pou soulaz zanfana. Selma, parski nou ti finn separe depi lontan, li difisil pou gagn sertifika dese. Mo bizin rod enn lamone transpor pou

al fer mo kart identite Port-Loui. Sitiasion la bien konplike.

*Pwa lakaz la tro lour dan zot bidze me nou antrede.*

Zordi, mem mo tifi finn marye, ki li finn gagn de zanfana, li ou si li res lamem avek so fami parski zis so mari ki travay pou nourri zot tou. Pa kapav pey enn lakaz parski lakaz tro ser. Pou enn koup al fond enn fwaye tousel, li tro difisil, pwa lakaz la tro lour dan zot bidze. Toule de bizin travay dir. Me kouma pou fer kan zanfana arive ? Mama la bizin sakrifie, pa travay, sinon travay zis pou pey gardri. Li bien difisil. Mem zot res isi, larzana mari la gagne li pa ase, mem pou zot. Bann kiksoz pou ti baba kout bien bien ser, par examp dile. Zot bizin bokou sakrifie pou zot okip sa de zanfana la. Mwa ou si mo travay trwa zour par semenn ; merkredi, vendredi ek samdi. Mo gagn Rs700 par semenn me li pa ase. Sa ou si parfwa pa ase pou aste manze. Erezma mo mama li gagn pansion, li ed nou. Sakenn kouma dir ed so kamarad.

**Bann demars pansion tro konplike nou mem nou pe rod enn sekour pou sorti dan nou difikilte. Me li trop konplike. Si resi omwin gagn enn pansion pou ki zanfana resi al lekola, li ti pou bon.**

## OMD 8 :

METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL  
POUR LE DEVELOPPEMENT.

Il est essentiel d'associer les communautés à la réflexion, à la prise de décision et à la réalisation des projets visant à combattre la pauvreté et la misère. La réussite et surtout sa pérennité en dépend largement.

R de Plaines Wilhems.

*Enn pie, kan ou derasinn li ou al plant li enn lot plas, ou bizin pran bokou swin ar li pandan lontan.*

Avan nou sorti kot nou ti pe reste, nou finn gagn bokou bokou difikilte, pou vinn isi. Nou konsian ki sa konstriksiyon la pou rann nou pei servis, pou rann nou mem servis. Me selman, nou pe pey pri la tro ser. Nou lavi inn boulderse net. Sa lekilib nou ti resi trouve dan nou lavi ant nou bann resours ek nou bann bezwin, inn detrir. E sa li bien difisil explik bann lotorite e zot pa resi konpran. Sa nouvo stil de-vi ki zot inn impos nou, kre bann gro problem sosial.

Enn pie mem, kan ou derasinn li, ou al plant li enn lot plas, ou bizin pran li swin pandan lontan. Li pran bokou letan avan li rebran e parfwa li pa rebran ditou. Avan nou lavi pa ti osi konplike, ti kapav viv ek enn bout travay tanzantan, nou ti kapav plante, nourri zanimu, la natir mem ti donn nou bokou, me isi na pa kapav fer sa. Inn larg nou isi, person zame pa finn vinn gete ki manyer nou pe viv, ki difikilte ena. Zame enn ofisie minis inn vinn get nou. Nou zis gagn bann let komie nou dwa pou lakaz e isi pena dimounn ki pa dwa.

*Li paret enn detay, me li mari inportan pou sa lekilib la.*

Enn bann pwin nou pa ti dakor avec bann lotorite avan vinn isi, par examp ki manier pou donn bann lakaz sak fami. Zot ti propoz fer tirazosor me nou nou ti dir ki sa metod la pabon. Mem si li paret ki li zis pou tou dimounn e ki person pa pou favorize : tirazosor pa pou gard sa lekilib ant bann fami la. Sa relasyon ek vwazinaz ki nou finn develope la, li bien bien inportan. Kan enn bizin enn koudmin, bizin enn sipor, ou dan enn difikilte, vwazin la fini kone e fini solider avek li pou donn enn koudmin oubien ede pou trouv enn solisyon. Sakenn inn fini abitie avek labitid so vwazin, bon ou move. Sannla parfwa li bwar, li koz inpe for avan li al dormi, pena pou kas latet ar li. Sannla li sorti travay tar, bizin zet enn koudey lor so bann zanfana. Sa inn pran letan sa relasyon la, samem fer enn lape sosyal. Alor li inportan gard sa lekilib la parski lavi organize otour sa mem. Nou finn refize demenaze pandan lontan zis akoz sa pwin la, li paret enn detay me li mari inportan pou sa lekilib la. Nou pa ti anvi lezot desid pou nou.

*Mem sa travay nou ti abitye fer la pa ase pou fer nou viv.*

Isi nou viv plis dan enn sosiete konsomasyon me nou resours bien tigit. Alor nou anfonse plis dan la povrete. Lontan nou ti viv dan enn lemond kot bokou kiksoz later, lanatir ti donn nou kado : manze, bwar, lasante me aster la tou bizin peye. Partou kot nou ale, tou seki nou anvi fer, nou bizin kas. Lakaz, delo, lalimier, tou sa la bizin ena larzana fix sak mwa me enn travay stab, sa mem nou pena la sa. Sa travay nou ti abitie fer lontan la pa ase pou nou viv aster. Zordi nou bizin kit lakaz, kit nou fami, al lwin, pas bokou letan deor pou gagn enn ti kas. Sa met enn presion lor nou fami ki nou pa ti abitie ena. Bokou dantnou dekouraze me nou esey koze, diskite ant nou, ki manier nou kapav trouv enn solisyon. Nou esey gard sa solidarite anver lot la, pou nou kapav fer tann nou lavwa. Seki konn lire inform bann ki pa konn lir, servi led bann ONG pou nou kapav dibout lor

nou lipie. Sa limite la samem nou lafors, nou finn resi konbat boukou difikilte koumsa.

**Nou pa le viv kouma bann dimounn asiste, nou le res akter nou devlopma, pa bann konsomater. Ti pou bon si bann lotorite ti vinn gete, ekoute, diskite avec nou ki manier kapav trouv enn solision.**

### OMD 7 :

ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE.  
DONT LE LOGEMENT. ET GARDER EN LIGNE  
DE MIRE LA MISE EN ŒUVRE DE TOUS LES  
DROITS DE L'HOMME.

#### C DE SOLITUDE.

*Finalman mo finn gagn enn sipor.*

Mo ena 21 an et mo finn ne Rodrigues. Mo ti kontan enn garson e mo finn tom ansint. Nou finn vinn Moris pou kapav fer nou lavi me nou finn gagn bokou problem ant nou mem. Mo finn gagn bate e plizir fwa mo finn kit li me apre mo finn retourne. Finalman nou finn separe me ti bien difisil pou mwa avek enn zanfan. Ti baba ti ena kat mwa lerla e mo pa ti konn ditou koma mo pou fer. Finalman mo finn gagn enn sipor dan sa sant la isi, zot inn ed mwa pey gardri pou ti baba lerla mo kapav travay. Apre monn gagn enn bout travay zardinaz pandan sis mwa ziska mo kapav debat.

*Kan fini aste dile pa res nanye.*

Mo pey enn lwaye Rs2600 par mwa, tou ti travay mo gagne mo ramas kas pou pey lakaz, dile pou ti baba ek komision. La ou si li pa sifi, kan fini aste dile pa res nanye. La mo finn tir li gardri et fer mo fami vey li. Mo pa le return Rodrigues parski lavi ankor pli difisil. Kan mo ti fek akouse mo ti deza return Rodrigues me mo finn return Moris. Isi mo kapav ramas enn ti kas pou viv, apre tou mo fami dan Moris.

**Se ki ti pou soulaz mwa se gagn enn lakaz mwin ser, lerla mo kapav plis okip mo zanfan e momem manz pli bien.**

#### J DE SOLITUDE.

*Kan mo zanfan dormi e kan lapli tombe mo gagn traka.*

Nou ena de zanfan ; enn 4 an e enn 8 mwa, nou viv dan enn lakaz tol ek enn lasam akouse ek lakwizinn, pena twalet, pena sal de bin. Tol la telman rouye, dibwa la telman vie ki pa kapav met koulou, alor lakaz la pe grene lor nou. Nou finn met enn de poto pou tini li. Kan lapli tonbe, mo tir delo par bake. Partou koule, kot ber ti baba dormi, mem lor lili. Nou finn bizin bous bouse partou. Kan zanfan dormi dan lazourne, mo trakase tansion tol la tonb lor zot. Nou mem nou per kan nou al dormi aswar. Depi de zan nou finn demann proprieter repar lakaz la, li finn refize. Nou finn gagn tol ek dibwa avek led enn ONG me proprieter refize ki nou repar lakaz la. Li dir zis met enn prelar lor la. Si nou fer sa, tou tonb lor nou.

*Kan lot dimounn ale, zot dir wi, kan mo al zot dir non.*

Nou lokater avec 3 lot famil, mo pran elektricite ek mo vwazinn, mo pey Rs500 par mwa pou enn lanpoul, enn television e enn radio. Delo nou tou servi ansam, nou pey proprieter Rs200 par mwa sak lokater. Nou pe gagn problem aster parski li pa finn pey delo, ena enn stanp rouz lor papie la, seki vedit delo pou koupe. Nou pey Rs1000 pou lwaye me pena « rent book », pena resi nanyin. Enn madam dan enn ONG finn ed mwa rod lakaz. Avek li bann dimounn dir wi, lerla li donn mo nom. Le lendemin letan mo ale, proprieter get mwa apre, li dir mwa non fini gagn dimounn. Nou finn anrezistre NEF depi 2010, lane dernier nou finn reanrezistre, sa lane la nou pou re ale ankor. Zot ti dir apre elektsyon zot pou vini me zot inn disparet dan Trust Fund enn misie ti dir pou gagn lakaz beton, li finn gagn promosyon ek li finn transfer dan enn lot minister. Enn nouvo ki finn pran so plas li dir nou, tou dosie finn perdi, bizin rekomanse.

*Al kit mwa lekol mama pou mo kapav gagn dipin.*

Mo mari travay anfle kamion, parfwa gagn travay parfwa pa gagne. Mo mari aste komision tigit tigit me sa kout nou pli ser me li pa dakor aste tou enn kou. Kan li bwar lerla li bate mwa, apre kan li azin li pa rapel li finn bat mwa. Mwa mo finn gagn enn travay piose, aroze lor kontra pou sis mwa. larzan pa ase pou lokasion, delo, lalimier, manze, dile tibaba, lkcol maternel, vann lekol. Kan dile pa ase mo donn tibaba diri kanz. Pli gran la gagn dite dipin avec enn ONG dan lekol. Mem pandan vakans zanfan dir mwa « al kit mwa lekol mama pou mo kapav gagn dipin. »

**Premie zafer se gagn enn lakaz pou nou reste apre si mo ti kapav gagn led pou lekol maternel.**

#### N. DE SOLITUDE.

*Nou lakaz ti pou al lavant alabar.*

Mo marie, mo ena sis zanfan, deza mo finn tromatize pou premye zenfan la, mo mari gagn problem alkoholism ek violans. Aster nou fami net dan problem ek zanfan pe grandi dan sa lanvironnman la. Lontan nou toulede ti pey pou lacaz, apre mo mari inn aret peye e komans depans so kas dan lalkol. Finalman pa ti res bokou pou peye, nou lakaz finn met sezi pou al lavant alabar. Kan monn malad, mo ti pe kontigne pey lakaz avek mo pansion, apre mo ou si monn aret peye. Nou ti al lakour, li ti dir li pou korize me apre li finn return parey. Monn gagn problem tansion, problem leker. Bann zanfan avek mwa pa ti ena enn kwin pou dormi, zot bien destabilize akouz tousala.



LA SOSYETE METT DIMOUNN MIZER TOULETAN  
DAN BANN LANDRWA RETIRE

*Mo finn pey lakaz-la me mo pena okenn drwa.*

Dokter inn dir mwa, mo pa kapav travay me malgre mo gagn pansion invalid, monn rod enn travay pou mo kapav ramas larzan pou pey nou lakaz. Alor mo finn travay dan zardin avec led enn ONG pandan sis mwa e mo finn resi ramas Rs45,000, mo mari inn met Rs20,000 et mo garson inn azout Rs35,000 pou nou regagn lakaz la. Aster mo

bizin pey Rs2,700 par mwa. Selma NHDC inn met lakaz la lor nom mo garson e mo belfi, savedir okenn lot zanfan pena par ladan e zot pa ede pou peye. Mem mo finn pey lakaz la e mo ankor pe peye toulemwa, mo pena okenn drwa lor lakaz la.

**Mo pa konpran kifer tou papie inn fer lor nom mo garson ki finn fini marie e fini gagn so lakaz. Kouma lezot zanfan pou viv si zot pena enn lakaz?**

### OMD 1 et OMD 2 :

ÉLIMINER L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET LA FAIM  
ET ASSURER L'ÉDUCATION PRIMAIRE  
POUR TOUS.

La mauvaise santé des parents les empêche de travailler et affecte directement les conditions de scolarité des enfants soit par manque de nourriture adéquate ou de moyens pour un accompagnement particulier.

#### A DE RICHELIEU.

*Antou konsiltasyon la kapav inn pran de minit.*

Mo bonom inn fek gagn konzesion serebral, nou finn degaze amenn li lopital. Li rakont nou dokter get li, demann li si sa va e si li ena douler, samem tou, apre dokter la finn ale. Antou konsiltasyon la kapav inn pran de minit. La nou pe atann dokter signe pou li gagn pansion invalid. Nou finn al demande, zot inn dir nou pa sa dokter la ki bisin sign sa, enn lot dokter bord ki bisin sign sa. Lerla li pou gagn pansion invalid. Enn sel kou so lavi inn vir anbalao. Avan deza li ti ena enn sel kote lipie me li ti travay kan mem pou okip so fami, aster li finn bien dekouraze li bizin res lor lili.

*Kontroler finn fer li desann lot bistop.*

Nou ena sink zanfan, pli tipti la ankor baba, lontan kan mo bonom ti travay, ti difisil me nou ti fer enn manier tou zanfan al lekol. Asterla nou bizin fie lor sa pension la mem pou aste komision, pa ase. Mo garson la dan Form II, so papa ti aksepte pey so lekol dan « Full day school » kan li ti travay. La papa la pa kapav travay nou finn dwa 3 mwa lekol, so pas bis inn fini, zot inn dir li pey sa trwa mwa la, lerla zot pou renouvle so pas. Pandan sa, kan mo ena kas pou pey so transpor li ale, sinon li pa ale. Li finn mem rant dan bis avek enn papie lekol, kontroler finn fer li desann lot

bistop, apre li rant dan enn lot bis li redesann parey ziska li ariv lekòl. Li finn gagn kriye parski li ti rant an retar.

*Kan zanfan la pann manze gramatin, li pa kapav atann ziska enn er.*

Lot zanfan la gagn dipin dan lekòl me selman zot donn sa tro tar parfwa ver enn er tanto. Kan lestoma zanfan la vid, si li pa finn manz nanye gramatin, li pa kapav tini ziska sa ler la. Parfwa kan mo al sers zot lekòl, zot dir mwa zot vant fermal, zot gagn gaz. Pou tifi la erezman enn paran inn ofer pou donn li dipin, alor toulzour li al lekòl e vremem li gagn dipin ek zi. Mo santi komadir nou finn rant dan enn ron nou pa pe kapav sorti ladan. Ron la pena la port ni lafnet pou respire, ou pa kapav galoupe al rod enn sekour.

*Bann zanfan asiz anba lampader dan bor semin zot fer zot devoir.*

Gran garson la al lekòl me li travay ousi souvan nou servi kas la pou aste komasyon. Zame li resi tous so kas travay, touletan nou ena det. Kan li bizin kiksoz se so bann kamarad ki aste pou li. Avek tou sa bann problem lekòl la li dir mwa li pa pe trouv enn lizour, linn dekouraze. Li prefer kit lekòl al travay pou ed lakaz. Mo ousi mo debat, mo ramas brans koko ki bann vwazin ki ena kokotie zete. Apre enn garson tir bann fey e mwa mo fabrik balie. Li enn lekonomi pou mwa, me mo pa tro vann li mo prefer donn kado. Parfwa mo amenn bann zanfan pou al ramas sa balie la, met li sek apre mo koud li. Bann zanfan ousi zot fer zefor, kan nou pena kouran elektrik bann zanfan asiz anba lampader dan bor semin zot fer zot devwar.

**Mwa mo pa kapav al travay parski mo bizin okip tibaba, mo bizin okip mo bonom, bann zanfan bizin al lekòl, mo pa dekouraze me li bien difisil.**

#### A DE RIVIERE DU REMPART.

*Tou letan li pe trase pou so fami.*

Nou ena de ti garson 4 ek 5 an, mwa mo pena travay. Mo bonom li travay manev mason, pa enn travay fix sa. Me li pa dekouraze. Kan zot pa travay dan samdi, dimans, lindi, li fer enn lot travay. Parfwa elektrisien, ninport ki travay, me tou letan li pe trase pou so fami. Seki li gagne samem nou bizin debat pou viv. Parfwa mo al rod inpe bred dan bwa pou manze.



BIZIN LITE POU FER FAS LAVI TOULEZOUR POU DONN ZANFAN TOU ZOT NESESER

*Zot pran enn bout sarbon zot desinn lor sali.*

Bann zanfan al lekòl maternel, zot pena ni kaye ni kreyon, ni latab ni sez pou zot travay. Alor zot fer kouma zot kapav. Isi nou kwi manze lor fwaye dibwa. Souvan zot pran enn bout sarbon zot desinn lor sali anba e zot aprann lir koumsa mem. Apre mo fer zot efas li. Zot bien kreatif, zot fer zoli zoli desin, zot kontan anprann me zot pena plas pou aprann.



LEDIKASYON, LAPORT POU NOU SORTI DAN LAMIZER, MEM SI PENA MOYEN ENA VOLONTE

**Si mo ti gagn enn mwayin pou aste kaye, kreyon ti pou pli fasil pou zot.**

#### V DE STE CROIX.

*Mo asire ki li gagn enn manze korek pou li kapav aprann.*  
Nou ena de zanfan, enn al lekòl primer, lot la pankor al lekòl. Mo bizin res pou vey li, mo pena enn travay fix, parfwa mo rod enn travay kot dimounn. Mo mari ousi tras enn ti travay mason, kan li gagne lerla li amenn anviron

Rs100 nou gagn enn kari. Selman malgre nou bann difikilte, mo fer enn manier premie zanfan la zame rat so lekòl. Apre lekòl ena enn madam donn zot leson gratwi, sa ousi mo fer en manier li ale. Nou gagn inpe komision avek enn ONG lafindimwa, ladan mo asire ki li gagn enne manze korek pou li capav aprann mem si nou bizin ser sintir.

*Nou trase kouma nou kapav.*

Nou ti pous enn trisik pou enn misie gramatin ek tanto, nou gagn Rs30 sak fwa. Sa permet nou debat pou anvoy zanfan lekòl toulezour. Nou trase kouma nou kapav. Monn komans aprann fer kolie ki enn marsan vinn pran pou al vann ek touris. Pou premie fwa li finn donn mwa tou materio, apre li pou tir so fre ladan. Pli tar mo mem mo bizin aste materio dan Port Louis. Sel problem se ki sa pran letan pou vande, mo pa kapav tro fie lor la. Avan nou ti res dans enn sel lasam nou toulekat, pa ti ena lalimier nou ti viv dan nwar. Apre nou finn gagn tol avec dibwa, nou finn aranz noumem enn ti lakaz avek led bann kamarad. Apre sa enn ONG finn lans enn prozet pou nourri poul, nou ousi nou finn rant ladan. Sa inn bien rann nou servis, nou finn resi instal lalimier dan lakaz. Pandan de zan nou finn swign poul ek vann dizef. La nou gagn difikilte pou reaste lot poul.



NOU OSI NOU ENA KAPASITE DEBROUYE, NOU KONN TRASE ONETMAN POU ENN TI KAS EN PLIS

**Si nou ti resi relans lelvaz poul nou ti pou kapav debat**

### OMD 2 et OMD 4 :

ASSURER L'ÉDUCATION PRIMAIRE POUR  
TOUS ET RÉDUIRE LA MORTALITÉ INFANTILE.  
PROMOUVOIR LA SANTE DES ENFANTS.

#### C DE GOODLANDS.

*Mo lakaz enn lopital.*

Mo marie e nou ena 4 zanfan, enn dan 'Std 5', enn dan 'Std 3', enn maternel e enn 2 zan edemi, nou tou asmatik. Kan la pli tonbe mo mari pa kapav travay. Li ti travay gardien defwa me kan fer fre li gagn kranp dan so lipie e li pa kapav marse fer letour dan lakour. Bann dimounn dan travail lamem dir li « *be res to lakaz kifer to vinn bar plas to kamarad.* » Apre li finn travay mason me li gagn boukou problem aköz lapousier, parfwa ousi sima pena. Aköz samem mo pa kapav fie lor so la pey, parfwa gagne parfwa pa gagne. Mo ousi mo gagn lasm e problem leker, souvan mo esoufle. Mo bann zanfan kan zot malad mo pena kas pou pey bis pou amenn zot lopital, mo swagn zot kouma mo kapav.

*Mo al rod enn lot travay pou kapav aster kaye, kreyon.*

Mo travay dan enn lekòl maternel, mo gagn Rs2500. Ladan mem nou pey tou kiksoz. Dile nou aste inpe zis lafin dimwa, souvan apre enn semenn li fini. Lerla bann zanfan bwar dite pir, parfwa sa ousi mo bizin gard pou zot, mwa mo bwar delo sikre. Sa li enn gran tristes pou mwa. Parfwa mo pena kas pou aste dipin, mo met inpe diber dan enn bol mo anvoy zot lekòl pou zot gagn dipin lekòl. Mo bann zanfan kontan al lekòl, zot anvi aprann me zot servo fatigue. Souvan zot dir mwa « *Mami nou aprann mem me nou latet fer mal boukou.* » Kan mo tann sa mo kasyet mo plore. Mo travay dan ledikasyon, mo kone ki savedir enn zanfan ki anvi aprann e li pa pe kapav. Parfoi mo aste inpe 'B-complex' pou zot. Kan omilie la semenn, zot dir mwa zot kaye inn fini ou bien zot kreyon inn kase, mo bizin al rod enn bout travay netwaye, balie pou kapav aste sa. Nou pli gran manze, pou linstan, se diri ek sosis, mo koup li tipti tipti zis pou gagn gou la. Bann zanfan parfwa dir « *ankor sosis* », seki pli gran la dir li « *pa fer nanye, pourvi to dormi vant plin, pa dormi vant fer mal.* »

*Nou ramase mem me pa resi zwenn le de bout.*

Sak fwa mo mari gagn enn bout travay, nou ramas kas la. Nou pa gaspiye pou kan li pa travay ditou, lerla mo touzour kapav anvoy zanfan lekòl. Selma sak fwa nou ramas kas la, zanfan malad oubien enn problem nou bizin depans li. Pa resi gard kas la. Ti ena enn kour mo ti esey koumans swiv pou mo gagn enn diplom, mo lapey kapav ogmante. Bisin pey Rs100 sak kinzenn avek so transpor. Sis fwa mo finn

ale, apre mo finn bizin arete parski mo pa resi trouv sa kas-la pou peye. Mo pa trouv mo pou kapav sorti ladan tousel.

Tou letan mo pe enkouraz zot ek mo dir zot zis ledikasyon pou tir zot ladan. Nou pena enn twalet, nou servi twalet vwazin. Bann zanfan dir mwa « *lot zanfan sikann nou tou kalite, parski nou pena twalet.* » Sa fer mo leker fermal parski mo santi mo pa pe kapav donn zot seki zot bizin. Touletan mo pe ankouraz zot ek mo dir zot zis ledikasyon pou tir zot ladan. Kan zot demand mwa kiksoz, tou letan mo pe koz manti parski mo pena kas pou aste li. Sak fwa mo explik zot tou seki mo bizin peye avek sa tikas mo gagne la. Kan mo sorti lor semin, dimounn riy mwa, zot dir get so linz. Ou santi kouma ou dan lamizer.

Qwakilariv mo pa ti pou kontan mo bann zanfan travers seki mo pe pase la. Mo ti pou kontan zot sorti ladan, donn zot enn bon nivo ledikasyon parey kouma tou zanfan. Mo tia kontan gagn enn lakaz an beton avek twalet, lakaztol la tro koule sa.

#### V DE RIVIERE DU REMPART.

*Mo misie so lipie pa kapav plie kouma nou.*

Mo travay dan karo, mo gagn Rs150 zourne, mo misie parfwa li travay dan karo kan li gagne, parfwa li al lapas me li pa kapav tini lor so lipe depi so lipie inn kase. So lipie pa kapav plie kouma nou, alor li gagn bokou problem, li ti al rod enn pension invalid me li pa fine gagne, zot dir li, li pa invalid 60%. Alor li travay partou kot li gagne parfwa dan karo parfwa mason. Parfwa li pa kapav tini lor so lipie lerla li res lakaz.

*Tifi la manze avan li al lekol apre kan li retourne.*

Nou res dans sa ti lakaz tol la avec mo misie ek nou de zanfan. Garson la pa al lekol me li tro tipti pou al travay, tifi la dan Form I. Parfwa mo pena kas pou aste dipin pou done kan li al lekol. Erezman li konpran, kan mo pena dipin pou donn li, li manz diri kari avan li ale, apre li manze tanto kan li retourne. Enn zourne la li pa manz nanyin. Li kontan aprann alor li continye al lekol.

*Nou finn vann tol ek dibwa-la pou nou fami kapav viv.*

Trust Fund ti donn nou dibwa ek tol pou aranz lakaz-la me mo ousi mo lipie ti kase mo pa ti travay. Selma kan nou tou le de pa ti travay, nou pa ti ena manze lerla nou finn vann

tol ek dibwa la pou nou fami kapav viv. Zot inn dir nou retourn li. Mo pou ramas kas pou mo kapav retourn tol ek dibwa la. Monn anvii retourn li pou mo kapav gagn plis led pou aranz mo lakaz. Tou bann vwazin ki res isi nou ti met kas ansam e nou finn fer lafouy enn « main hole » pou twalet. Aster nou pena kas alors nou pa kapav continye e nou finn les trou la koumsamem, pankor met dal lor la. Li bien danzere me ki nou pou fer.

**Si mo ti kapav gagn enn travay mem balie, netwaye, mo ti pou kapav plis okip mo fami.**

### OMD 7 :

ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE.

#### R DE BAIE DU TOMBEAU.

*Nou finn res lor semin pandan sink an.*

Nou ti lor semin pandan sink an. Ena ankor bokou dimounn ankor lor semin. Lor semin to pas bokou mizer. Nou finn pas dan siklonn. Parfwa ena vinn rod sikann ar twa aswar akoz to pena lakaz. Pa kapav dormi, bizin veye. Kapav gagn bate ar dimounn. Parfwa voler pas ar nou bann kiksoz. Ena bann zafer ki nou ti bizin gard kot lezot dimounn. Mo Madam ti malad. Apre bokou demars nou finn resi gagn enn lakaz. Mo ti kontan si lezot ousi gagn enn lakaz. Bizin fer zefor. Zot pa kapav pey lakaz. Bizin enn pansyon pou kapav kontribiye dan PEL. Manze bwar kapav gagn kado. Enn lisyin mem ena lakaz kimanyer kapav aksepte ki dimounn res san lakaz.

#### Y DE CITE RICHELIEU.

*Lozman li inportan pou enn fami.*

Lozman li inportan pou enn lafami. Si pena lozman li pa fasil pou al pli de lavan. Pena kouraz pou al travay. Zanfan pena enn bon ledikasyon. Zot kapav tom dan enn move semin si pena enn lozman. Li bien difisil avan gagn enn lozman. Li bien ser. Kondisyon tro boukou. Li pa fasil pou gard enn lozman, bizin fer mye posib. Enn zenn ki marye li pa posib pou gagn enn lozman kan li ankor zenn. Parfwa bizin res kot paran. Tou lede bizin travay. Bizin atann 2-3 zan avan gagn enn lakaz e pandan sa 2-3 zan la enn ta problem : ou

pena enn kwin pou ou. Ou pa lib kot dimounn, dimounn kapav kontan, kouma li kapav pas kontan ou kot li. Si ou kot ou, kan fatigue ou kapav repoze ou kapav manz seki ou le kan pena ou pena ou kapav pa manze, person pa pou konn ou zafer. Parfwa delo lalimyer fini instale me si ou pa travay ou pa kapav pey li.



KAN NOU PA ENA, NOU ROD LOT SOLISYON

**Pou gagn enn lakaz bizin trwa kiksoz : Ledikasyon-travay-lozman**

Assurer un travail decent pour tous, respectant la dignite de chacun.

#### T DE QUARTIER MILITAIRE.

*Selebrasyon zurne mondial refi lamiser lindi 17 octob 2011*  
Madam Tilly, ou enn mamb ATD Quart Monde depi 10 an. Zordi divan sa memwar an omaz bann viktim la fin, liniorans ek laviolans ou pe temwagn o nom bann travayer labourer, travayer later.

**Ou dir ki travay la bien dir, bien fatigan e ki li deteryor lasante bann dimounn ki fer travay la.**

**Dir nou kouma enn lazourne travayer labourer pase.**

Nou bizin leve 4 er dimatin, ena bizin lev pli boner, pou prepar tidezene nou bann zanfan. Apre lerla nou al travay.

Ena ki vwayaz dan transpor, ena ki mars 45 minit ou bien plis. Mo donn enn lexanp enn kamarad :



VOILA MO LALIT : EGALITE, DINITE, SE SA LESPRI SUD - SOLIDARITE, INITE EK DEVELOPMAN OSI

4 er li leve, prepar tidezene pou so bann zanfan ek zot dipin pou lekol.

5 er mwin 15 li pe bizin kit lakaz. Li zis dir so bann zanfan ki pe ankor dormi « mo pe ale. » Li marse 45 minit.

5 er edmi li komans travay.

8 er edmi li pran enn poz pou manze.

9 er mwin 15 li rebran travay.

Midi li pran enn poz pou manze.

Midi 25 li rebran travay.

Enn er edmi li aret travay. Defwa li fini pli tar.

#### **Kouma travay fer dan lakoup?**

Dan lakoup, bizin bese leve sak fwa ek tap for avek « panga » pou koup kann la. Nou bizin tap li bien dan anlign pou pa zenn lezot. Zet zot deryer mwa dan enn lalinn prop. Ledo fer mal, lebra fer mal ek transpire boukou. Ena boukou fam, zom dan mo laz ek mem seki pli vie ki mwa ki fer sa travay la. Fam koupe, zom met lor kamion.

#### **Ki bann kondisyon zot travay, ki saler zot gagne?**

Dan nou travay partikilie, zordi nou isi, dimin nou dan enn lot karo. Pena sindika pou defann nou drwa pou gagn enn meyer saler. Pena kontra travay. Pena lasirans. Si nou blese, nou zis kapav al lopital. Kan nou pou gagn 65 an nou pena lump sum

pou gagne. Zis pansion vieyes ki nou pou gagne. Avek enn travay dir koumsa, nou pa pou kapav al ziska 65 an. Ankor 5 an bizin rise pou gagn sa pansion la. Nou lekor finn fatigue, nou pa ena ase lafors pou fer enn lot travay lour. Nou gagn lapey lor zourne, par semenn, par kinzenn, par mwa. Ena dimounn gagn Rs200 par zour. Ena gagn pli mwins.

#### Eski enn fami kapav viv avek Rs6000 par mwa ?

Ek Rs6000 par mwa li pa sifizan pou nourri enn fami 6 dimounn. Pa kapav sorti dan lamizer. Mem delo, kouran nou pa kapav peye.

#### Ki bann travayer labourer, travayer later ena pou dir lor logmantasion saler sak lane ?

Nou dir tou dimounn ki bizin komans par pli tipti saler kan zot get ogmantasyon sak lane. Sinon dimounn pov pou touzour rest pov.

Ou ti dir talerla ki Rs6000 par mwa li pa sifizan pou fer viv enn fami 6 dimounn. Kouma zot fer pou zwenn ledebout ? Pou zwenn ledebout, nou pe bizin fer enn deziem travay. Par exanp, mo konn enn kamarad ki fer travay « *cleaner* » zis apre ki li fini koup kann.

2 er edmi : Li vwayaz enn er tan dan bis.

3 er edmi : Li komans travay.

6 er : Pran enn poz pou manze.

6 er edmi : Li rebran travay.

11 er aswar : Li fini travay.

#### Sa kas la servi pou ki depans ?

Avek sa kas la nou zis kapav aste dipin diber pou nou bann zanfan, pey dilo, kouran ek telefon. Pa kapav aste fromaz, sereal. Tou kiksoz ser. Par exanp, mo ena enn kamarad ki donn so zanfan Rs25.00, kan li ena, pou ki li aste gato kan li al lekolo. Pa kapav donn plis.

#### Dimounn dir ki paran pov pa pran ase kont zot zanfan. Ki difikilte zot ena ?

Si dimounn dir ki nou, paran pov, ki nou pa ase pran nou zanfan kont, se ki nou pena letan. Nou pe bizin fer enn deziem travay pou donn nou zanfan enn meyer kondisyon

lavi. Kifer nou fer sa, se pou ki nou zanfan pa viv mem mizer ki nou nou finn viv.

#### Eski zot ena lespwar ki enn zour zot pou sorti dan lamizer ?

Nou krwar enn zour nou pou sorti dan lamizer, nou ena lespwar. Nou oule ki nou zanfan al lekolo pouzot gagn enn lavenir. Nou fami rekonet zefor ki nou fer pou fer fas tou sa bann difikilte la toulezour.

#### Pou terminn ou temwanyaz, ou pe fer enn lapel o nom bann travayer labourer, travayer later, avek tou bann dimounn isi ek avek tou lasosiete. Fer ou lapel.

Nou travayer labourer, travayer later, ki plant diblé, diri, pomdeter, kann, legim, lerb pou nourri vas, se nou ki fer viv lemond. Nou rant travay boner, nou sorti pli tar, nou saler tigit. **Nou valer li gran me li pa rekonet. Nou dimann ki rekonet zefor tou bann dimounn pov ki toulezour pe lite kont sa lamizer la.**

**OMD 2 :**  
**ASSURER L'ÉDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS.**

On ne peut vraiment bénéficier de l'éducation gratuite que si toutes les conditions sont réunies pour créer une atmosphère sereine.

#### ALEXIA

*Si pena bann bon kondisyon, nou pa kapav anprann.*

Anprann li enn drwa. Nou anprann dan lekolo ek ousi dan lakaz. Parfwa kan pena bann bon kondisyon, nou bann zanfan, nou pa kapav anprann.

*Mo temwagn pou Fifi.*

Fifi, ena 13 an, e li gagn difikilte dan lekolo ek dan lakaz. Li pa kapav anprann, li santi li rezete. Ena zanfan sikann li aköz li ena lipou. Mo panse bann zanfan pa ti bizin sikann li. Mwa ek trwa tifi nou dir bann lezot pa sikann li.

Dan klas, Mis met Fifi dan enn kwin; pale koste kot li tansion li gagn lipou. Mo trouve ki li pa bon ki zot azir

koumsa ar li. Li pe grandi, li pena kamarad, li pe santi li rezete. Li pa pe kapav anprann.

Dan lakaz, Fifi ed so gramer dan so laboutik.

Parfwa li ed li ziska tar. Li al dormi tar.

Lerla li lev tar parski li fatigue. Li rant lekolo tar lerla li gagn kriye ar mis.

#### Si li kontigne gagn kriye koumsa, li pou pati.

Dan lekolo, ena zanfan fer Fifi fer komasyon pou zot, dir Fifi al lakantinn. Kan Fifi refize, zot anouye ar li. **Eski aköz nou mizer bizin fer dominer ek nou ?**

Mo perdi bokou kamarad aköz Fifi. Me mo ena detrwa kamarad ki ansam, nou sey soutenir Fifi.

Lot fwa Mis ti fer nou fer enn proze an group. Mis inn met ti group 5 zanfan ansam. Nou kone ki Fifi gagn difikilte pou lir. Nou finn propoz mis ki Fifi vinn ar nou. Mis pa finn oule. Linn met tou seki konn lir ansam. Linn met Fifi ek enn lot tifi, ki li ousi gagn difikilte pou ekrire, linn met zot ansam. Pou sa proze la, nou ti bizin prezant li dan enn form spektak ou bien enn sante. Fifi ek so kamarad ti prefer fer enn sante parski sa ti pou pli fasil pou zot. Mis pa finn oule. Zot pa finn resi fer zot proze. Zot pa finn gagn zot sertifika. Zot finn tris kan lezot zanfan inn al sers zot sertifika.

Fifi tinn al dan enn group. Li finn bizin arete parski li pa kapav aste iniform.

#### Kan nou dan lamizer, dan bokou kiksoz nou pa kapav partisipe si nou pena soutien.

Mem si Fifi pa konn lir, li bon dan spor. Li kontan zwe volebol. Me li gagn problem pou aste traksout. Erezma profeser ki okip spor, li trouve ki Fifi zwe bien. Linn aste enn traksout pou Fifi, li finn donn li kado.

Ant kamarad nou ed Fifi pou so manze ek so zi. Fifi rod debrouy li par limem. Li pa le led ki lekolo done parski li gagn onte. **Led ki done, li ti bizin an prive. Tou dimounn pa bizin kone.**

Kan ou gagn onte ou pa kapav anprann. Si bann dimounn konpran sa, Zot kapav anpes bann zanfan konport zot mal

anver lezot zanfan. **Enn zanfan ki santi li mal dan lekolo, li pa gagn gou pou anprann.**

#### FRANCOIS.

*Pa ti bizin peye pou gagn pas bis.*

Mo apel François. Mo ena 15 an. Mo al lekolo Port Louis. Mo dan trwaziem lane prevok. Mo kontan al lekolo pou trouv mo bann kamarad. Mo kontan vwayaze. Li inportan pou mo al lekolo pou mo aprann lir ek ekrire e pou mo gagn enn metie. Mo tia kontan vinn enn desinater ou enn patisie. Mo ti pou kontan gagn enn bon travay, enn travay ki pey bien. Pou vinn patisie ou mem desinater, ou bizin kapav lir. Ou bizin kapav lir ki marke lor pake lafarinn. Parfwa mo pa kapav al lekolo. Mo pas bis inn ekspire. Nou gagn pas pou enn lane, depi avril enn lane ziska avril lot lane. Bizin pey Rs100 pou renouvle mo pas bis. Mo mama inn resi pey Rs100 la me avan gagn pas la li pran letan. Kan mo mama ena kas mo resi pey mo bis pou mo al lekolo, me kan li pena mo bizin absante. Monn deza pou resi al lekolo rant dan enn bis, ler kontroler verifie pas, mo bizin desann, lerla rant dan enn lot bis, refer parey. Monn desann 2 fwa pou resi ariv lekolo. Kan mo ale koumsa san pas, mo gagn per, mo kapav gagn onte si kontroler koz brit ar mwa. Dan mwa mo fini pare pou donn li. Ena ankor lezot zanfan ki dan mem sitiasion ki mwa. Parfwa kan nou rant lekolo tar aköz inn monte desann pou resi arive, nou gagn koze ek direkter. Zefor ki nounn fer pa rekonet. Mwa mo panse pa ti bizin peye pou gagn pas bis. Inn donn nou pas pou vwayaze dan bis pou fasilite nou al lekolo me kan pas ekspire ou kan pas perdi ou bizin peye. Mem si ou fami inn fer enn zefor inn gagn kas pou renouvle pas la, li pran tro bokou letan pou regagn enn pas. Ou bizin kontign pey bis toule zour. **Ti bizin kapav donn nou enn pas provizwar depi dan lekolo mem. Koumsa nou pa ti pou bizin rat lekolo.**

*C'est avec ceci que la présentation des Feuilles de fait des personnes vivant en situation de pauvreté et de misère et qui sont engagées dans le programme de Croisement des Savoirs et des Pratiques s'achève. Cette démarche, comme les autres initiatives effectuées dans le cadre du programme, trouvera son aboutissement dans le Séminaire final qui réunira les trois groupes de participants (personnes en situation de pauvreté et de misère, universitaires et praticiens et accompagnateurs sociaux) des 1er au 4 octobre 2012, à Beau-Bassin, île Maurice. Les retombées de ce Séminaire final vont maintenant être présentées.*

## Les propositions émanant du Séminaire final de Croisement des Savoirs et des Pratiques.

~

Comme initialement expliqué, un Séminaire final devait être organisé pour faire aboutir cette première expérience de Croisement des Savoirs et des Pratiques à l'île Maurice. Ce fut chose faite du 1er au 4 octobre 2012 à Balfour, Beau-Bassin. Ce Séminaire final, qui constitue un des événements maîtres de programme, a rassemblé trois groupes d'acteurs : des familles en situation de pauvreté et de misère ; des accompagnateurs et responsables d'ONG ; et des universitaires et praticiens.

Si ce Séminaire est un événement appelé à voir la convergence des efforts, démarches et autres initiatives enclenchées depuis avril 2010 (formations, réunions, rencontres, ateliers, constitution de comités et sous-comités, embauche, etc.) pour réussir ce programme, il n'en demeure pas moins que la préparation pour être à la fois présent et participatif durant les quatre jours du rassemblement final était tout aussi fondamentalement essentielle. C'est ainsi que chacun des trois groupes d'acteurs invités à Balfour fut constitué à partir d'une sélection précise de ses membres éventuels et ce, plusieurs mois avant la tenue du Séminaire et se réunit sur une base régulière, tantôt mensuelle, tantôt bimensuelle, afin non seulement de créer la dynamique de groupes nécessaire pour permettre une relation interpersonnelle et un échange de connaissances et de compétences mais aussi et surtout d'emmener chacun et chaque groupe à pénétrer graduellement dans l'esprit de Joseph Wresinski et dans la démarche du Croisement des Savoirs et des Pratiques comme préconisée par le Mouvement ATD Quart Monde.

Une fois cette préparation lancée et alimentée, notamment par le biais de l'équipe secrétariale du programme, les invités ciblés purent se rendre et participer au Séminaire final.

Le premier jour, les participants ont travaillé sur leurs représentations mutuelles à partir de trois mots clés : « misère », « ONG » et « décideurs ».

Le deuxième jour, à partir des contributions des participants sur les thèmes de l'éducation et du logement, ils ont travaillé leurs accords et désaccords.

Les troisième et quatrième jours, les participants ont trouvé un accord et écrit des propositions à remettre aux autorités pour mieux lutter contre la pauvreté et la misère.

Pour arriver à ces propositions co-écrites par les trois groupes d'acteurs, les participants ont travaillé avec la démarche de croisement des savoirs et des pratiques qui nécessite un certain nombre de préalables et de conditions :

1. Impossible de lutter contre la pauvreté et la misère sans un partenariat avec les pauvres et les plus pauvres ; ils détiennent des connaissances indispensables, uniques, essentielles, dont on ne tient pas compte, qui sont inexistantes. C'est la raison de l'échec des politiques de lutte contre la pauvreté et la misère et tout ce qui en découle.
2. Le croisement des savoirs entre différents acteurs suppose une volonté de changement, que chacun **reconnaisse** le savoir de l'autre et se mette dans une position de **recherche et de formation mutuelle**, afin d'agir ensemble. Il est donc indispensable que les personnes en situation de pauvreté et de misère soient présentes et pleinement actrices à toutes les étapes du processus de Croisement des Savoirs et des Pratiques. Leurs expériences et savoirs sont le point de départ et au centre de la démarche.
3. Pour que les différents savoirs – savoirs de vie, savoirs d'action et savoirs académiques – puissent se croiser, il faut d'abord qu'ils puissent se construire chacun **collectivement**, en toute **liberté** et en toute **autonomie**. Une méthodologie rigoureuse est indispensable pour créer les **conditions d'une parité** dans l'échange.

Les détails portant sur l'esprit et la démarche du Croisement des Savoirs et des Pratiques, notamment les pré-requis (A), les conditions de mise en œuvre (B) et la méthodologie employée (C), sont présentés officiellement dans la « **Charte du Croisement des Savoirs et des Pratiques avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale** », qui peut être consultée à l'ANNEXE III de ce dossier.

C'est ainsi qu'une fois constitué et préparé, chacun des trois groupes a, pendant le séminaire, d'abord travaillé individuellement et séparément, avant de présenter leur travail en plénière et ensuite de tenter un travail de co-rédaction par de nouveaux groupes, cette fois-ci, mixtes parce que composés de membres des trois groupes initiaux. Ces trois nouveaux groupes mixtes ont alors travaillé sur les retombées et émergences des plénières, d'abord chacun de son côté puis tous ensemble pour arriver à un texte final présentant les propositions du Séminaire. Ces propositions découlant de ce Séminaire sont ainsi le fruit de ce programme de Croisement des Savoirs et des Pratiques :

leur originalité tient donc dans le fait que leur contenu ait été pensé ensemble par les participants alimentés eux-mêmes par l'esprit et l'idéal du programme et que leur texte ait été rédigé conjointement, pendant les deux derniers jours du Séminaire, par des personnes en situation de pauvreté et de misère, des universitaires et praticiens et des accompagnateurs sociaux. Devant porter initialement sur deux axes, ces propositions, à la lumière des travaux en groupes et des échanges en plénière, concernent finalement trois sujets : l'éducation, le logement et la participation.

## Proposition des personnes en situation de pauvreté et de misère, des accompagnateurs délégués d'ONG et des universitaires et praticiens portant sur l'éducation.

~

Nous sommes tous convaincu pour dire que le système actuel est très compétitif et ne prend pas en compte l'épanouissement de l'enfant (dès la petite enfance).

*Permettre à chaque enfant quel que soit ses conditions de vie de jouir de ses droits et de ses chances.  
Traiter les enfants à égalité.*

Nous proposons une refonte du système éducatif pour un développement intégral (physique, intellectuel, artistique, etc.) et l'épanouissement total de tous les enfants.

L'échec de beaucoup d'enfants à la fin du cycle primaire est révélateur du dysfonctionnement de notre système d'éducation.

Concrètement, nous proposons :

Premièrement, de développer un système d'apprentissage à la coopération entre les enfants et de développer une pédagogie alternative et sans aucune exclusion :

Inscrire la coopération (entre enfants, parents et enseignants) dans le projet de l'école ;

Dans la classe, que les élèves les plus avancés soient en solidarité avec les élèves les moins avancés

Sensibiliser les parents à la solidarité entre élèves pour qu'ils puissent soutenir la démarche dans leur communauté ;

Cesser de classer les élèves mais, au contraire, valoriser ce que chaque élève réussit ;

Généraliser à toutes les écoles le mélange des enfants de différents niveaux dans les classes ;

Des apprentissages sous d'autres formes : danses, chants, théâtre, musique, sport, jeux, agriculture...)

Deuxièmement, pour réduire l'échec des enfants au CPE, il faut un investissement prioritaire auprès de la petite enfance avec des pédagogies incluant les parents en s'assurant que chaque enfant puisse avoir accès à un centre d'éveil ou à une école maternelle de qualité. Cet investissement nécessite une coordination des ministères concernés par la petite enfance.

Troisièmement, à travers des rencontres régulières entre parents et enseignants, donner des outils d'accompagnement aux parents pour le suivi scolaire de leurs enfants.

Quatrièmement, investir dans la formation du corps enseignant (pré-primaire, primaire, etc.) du personnel non-enseignant, des inspecteurs, responsables des établissements scolaires à la connaissance du milieu de la pauvreté par des personnes en situation de pauvreté et de misère mais avec des conditions.

Nous proposons aussi une formation à la psychologie de l'enfant pour pouvoir soutenir les enfants.

Et cinquièmement, l'éducation est un droit fondamental et l'utilisation de la langue maternelle est un droit. Concernant l'utilisation de la langue maternelle comme médium d'instruction, les familles en situation de pauvreté et de misère ont exprimé qu'elles avaient besoin de plus de temps et d'informations pour comprendre les enjeux et les implications et contribuer davantage.

Nous proposons donc de mettre en place, suite au Séminaire, un groupe de travail avec des familles en situation de pauvreté et de misère, d'autres familles et des professionnels sur cette question.

## **Proposition des personnes en situation de pauvreté et de misère, des accompagnateurs délégués d'ONG et des universitaires et praticiens portant sur le logement.**

~

Premièrement, le logement est un droit fondamental qui doit être mis en œuvre sous la responsabilité de l'État.

Seul, le logement demeure insuffisant pour lutter efficacement contre la pauvreté et la misère. C'est l'exercice de tous les droits de l'Homme et une intégration à la fois sociale, économique, écologique, culturelle et politique des pauvres et des plus pauvres qui transformera la société mauricienne.

Un logement décent est nécessaire, mais pas suffisant. Il faut une « Intégration générale » qui inclut le travail fixe, continu et qui donne un bon salaire, l'école, les transports, un jardin pour les enfants, les sports, tout ce qu'il faut pour le bon développement des enfants et de la communauté.

Les habitants des cités pauvres (comme Anoska, La Valette et d'autres) vivent des conditions très difficiles qui peuvent les diviser. Les ONG doivent être un soutien pour les habitants, pour les rassembler et leur donner la parole. Les habitants doivent dire aux ONG ce qu'elles doivent faire. Les ONG doivent marcher ensemble avec les habitants et ne pas décider à leur place.

Deuxièmement, les logements sociaux sont souvent construits avec des matériaux de mauvaise qualité, « low cost ». Ce n'est pas normal.

Le Gouvernement choisit des ONG pour construire les maisons en tôle. Souvent ce sont des gens étrangers aux habitants qui obtiennent cette responsabilité. Un montant leur est donné pour acheter des matériaux de qualité mais ils achètent de mauvais matériaux en quantité insuffisante et gardent la différence. Les bénéficiaires devraient être associés aux décisions à chaque étape, de l'achat des matériaux de qualité jusqu'au contrôle de la construction.

Parfois, quand le « Trust Fund » donne des matériaux pour que les familles construisent leur maison, les bois sont tout de travers, les tringles sont de mauvaise qualité et il n'y a pas assez de clous. On vous donne cela, il faut faire avec.

Les familles en attente de logement sont enregistrées par un officier de l'État qui ne connaît pas leur situation. Cela donne lieu à des injustices dans l'attribution des logements. Des familles en grande difficultés sont laissées de côté. Il faudrait que les ONG proches des habitants soient consultées pour les attributions.

Il faut que chaque famille obtienne un espace décent propice à l'intimité et à l'épanouissement de chacun de ses membres. Des familles vivent dans des deux-pièces à 7 personnes. C'est trop petit. Tout le monde est mélangé, garçons et filles, quel que soit l'âge. On n'a pas d'intimité. Il n'y a qu'une seule toilette pour trois familles et l'ancienne cuisine sert de salle de bain. Ce n'est pas facile. Tout en saluant la récente décision du Gouvernement de construire des maisons plus spacieuses, nous nous demandons quelles mesures sont prévues pour ces familles ?

Troisièmement, il faut que toutes les infrastructures associées soient conformes aux normes et opérationnelles dans les délais prescrits. À la cité La Valette, une école maternelle et une garderie sont construites et aménagées depuis un an mais ne sont toujours pas ouvertes aux habitants. Cet exemple illustre la lenteur inexplicable que nous observons pour rendre accessible ces services aux habitants.

Quatrièmement, les programmes de relogement des familles pauvres les installent souvent loin de tout, ce qui est source d'énormément de problèmes. Il ne faut pas reléguer les familles pauvres loin de tout mais les intégrer dans la vie des villes et villages.

À Anoska, les habitants ont résisté à des propositions d'installation sur des terrains inappropriés éloignés des villages et pollués par les fumées d'usine. Ils ont lutté pendant cinq ans pour obtenir un meilleur terrain répondant mieux à leurs besoins.

Par contre, le village dit « modèle » de La Valette a été construit au milieu d'un champ de canne à sucre.

Il faut préparer l'intégration des familles pauvres par les communautés. Il est difficile pour les familles d'être déracinées et de s'adapter à un nouveau voisinage et à un nouvel environnement. Il faudrait organiser des réunions entre les familles accueillantes et les familles accueillies pour qu'elles fassent connaissance. Il faudrait que les autorités publiques, les ONG et les citoyens développent les valeurs et les actions de solidarité, et que des lieux de rencontre permanents soient créés pour permettre le dialogue et le vivre ensemble entre les différents milieux sociaux.

## **Proposition des personnes en situation de pauvreté et de misère, des accompagnateurs délégués d'ONG et des universitaires et praticiens portant sur la participation.**

~

La participation est un droit mais doit rester une liberté d'expression, sans que les personnes ne craignent des représailles.

Au préalable à la participation, il y a une campagne interactive d'information à mettre en place, d'explications sur les intentions des autorités, des promoteurs, etc., avant d'accepter tout projet.

On ne peut pas imposer la participation des plus pauvres. Cela implique une démarche et des conditions à mettre en œuvre :

Premièrement, pour tous les projets, la participation réelle des familles les plus pauvres est indispensable avant, pendant, après. Cette participation ne se réduit pas à des consultations.

La question du temps est importante. Il faut prendre du temps avant, pendant et après le projet. Dès le départ d'un projet, il faut assurer la participation des personnes en situation de pauvreté et de misère, dans la réflexion, la prise de décision et la mise en œuvre du projet.

Deuxièmement, il faut tenir compte de l'avis des plus pauvres pour définir le projet. Le projet doit être pensé avec les familles et pas pour les familles. On ne crée pas le projet sans elles.

Troisièmement, les familles doivent être garantes du projet ; l'ONG est en soutien pour la réalisation du projet. L'ONG doit jouer un rôle pour faciliter le rassemblement des familles en s'appuyant sur leurs forces, pour créer une unité, sans jugement, sans exercer de contrôle sur les familles et sans les exclure.

Quatrièmement, des personnes compétentes (représentant d'ONG, professionnel, habitants du quartier) doivent être affectées à la mise en œuvre de cette participation pour créer la confiance avec les personnes concernées et faire remonter leurs attentes.

La participation de ces représentants doit être libre et recherchée des deux côtés, à nombre égal dans les réunions, les moments où l'on débat du projet, le moment où l'on fait remonter les avis. Cette équipe en responsabilité doit adhérer à cette approche participative.

Cinquièmement, les familles doivent choisir leurs représentants. Les représentants doivent rendre des comptes et tenir compte de l'avis de chacun.

Sixièmement, une évaluation régulière est nécessaire avec toutes les parties concernées : familles, société civile et autorités pour s'assurer qu'aucune famille ne soit laissée en route, que les délais prescrits soient respectés et les objectifs atteints, en particulier l'impact sur la communauté.

*C'est avec ceci que s'achève un des textes les plus pertinents de ce dossier, à savoir la série de propositions issues du Séminaire final de Croisement des Savoirs et des Pratiques tenu du 1er au 4 octobre 2012 à l'île Maurice. Ces propositions portent sur trois sujets fondamentaux : l'éducation, le logement et la participation. Si elles sont déjà essentielles de par leur contenu, il faut également se rappeler qu'elles ont été pensées et rédigées par des personnes vivant dans des conditions de pauvreté et de misère, des accompagnateurs et responsables d'ONG et des universitaires, praticiens et fonctionnaires conjointement après que ces derniers aient vécu une expérience originale de lutte contre la pauvreté et la misère ensemble pendant quatre jours. Le texte qui vient donc d'être présenté a, de ce fait, obtenu l'approbation des membres des trois groupes de participants au Séminaire dans un esprit de dialogue, d'unité et de consensus. Il convient maintenant de présenter ces mêmes propositions aux décideurs politiques et aux autorités publiques du pays et, plus tard, de l'Organisation des Nations Unies.*

*Par ailleurs, afin de compléter ce dossier, la contribution des Mauriciens au colloque tenu par le Mouvement ATD Quart Monde et l'UNESCO en janvier 2012 va suivre. Ce colloque reprend la démarche de recherche-action effectuée par le Mouvement ATD Quart Monde de 2009 à 2012 et porte sur la violence, la misère et la paix. L'on y comprendra que non seulement la misère est source de violence mais elle est, dans son être même, violence.*



## Contribution des Mauriciens à la recherche-action, « Misère, Violence et Paix » (2009-2012), et au colloque international du 26 janvier 2012 à l'UNESCO, Paris, France.

~

Le Mouvement international ATD Quart Monde a mené pendant trois années une recherche-action internationale sur « misère, violence et paix », qui a associé plus de mille personnes à travers le monde, dont un grand nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté dans 25 pays.

Les membres d'ATD Quart Monde et d'autres citoyens de l'île Maurice ont contribué à cette recherche-action de trois manières différentes.

- Ils ont accueilli à **Grand Baie, du 2 au 5 décembre 2009, l'un des cinq séminaires régionaux** qui ont permis de dégager les thématiques et d'élaborer des connaissances. Le séminaire international de Grand Baie avait pour titre : « La misère, c'est des injustices et des violences dans tous les sens. » Il a rassemblé une trentaine de personnes venant de la République de Maurice, d'Haïti, de Madagascar, de France métropolitaine et de l'île de la Réunion.
- Ils ont constitué un **petit groupe de travail sur l'éducation, qui s'est réuni tous les lundis pendant deux ans**, a réalisé et transcrit des interviews de personnes en situation de pauvreté et de misère, et préparé une contribution pour le colloque international organisé en France fin janvier 2012.
- Quatre membres d'ATD Quart Monde ainsi que Sheila Bunwaree, professeur de sociologie à l'Université de Mauritius, **ont participé au colloque international organisé en France fin janvier 2012** pour croiser ces travaux de connaissance avec des représentants du monde universitaire, de l'action et des institutions internationales. Ils ont également participé à **la journée publique, le jeudi 26 janvier 2012 à la Maison de l'UNESCO à Paris.**

On trouvera ci-dessous trois des contributions présentées par des Mauriciens au colloque international de fin janvier

2012, en France.

### CONTRIBUTION DE MONSIEUR R. AU SUJET DE LA CITÉ ANOSKA.

Autrefois nous habitons à «La Pipe», qui est devenue aujourd'hui le «Midlands Dam». Nous sommes soixante-dix sept habitants qui avons été relogés à «Anoska», nous avons nommé notre village «Anoska» car à «La Pipe», il y avait un lac qui portait ce nom.

Les autorités nous ont relogés dans ce village, mais malheureusement nous n'avons pas pu trouver du travail dans le coin. Par contre à «La Pipe» nous avions du travail dans les champs de thé ou de canne à sucre, très souvent même les gens venaient nous chercher pour nous donner du travail dans les champs. Ici nous n'en trouvons pas. Certaines mères de famille avaient pu trouver du travail dans des usines manufacturières. Malheureusement, les conditions étaient telles qu'elles n'ont pu garder leur emploi. Elles devaient partir de chez elles à six heures du matin et ne revenaient qu'à dix-huit heures, avec des enfants en bas âge, ce n'était pas possible.

Ici, nous devons payer le loyer, la fourniture électrique, l'eau. Avec toutes ces dépenses, il y a des habitants qui ont payé de leur vie pour pouvoir subvenir aux besoins de la famille, car comme je l'ai expliqué, il n'y avait pas de travail.

A «Anoska», il y a quatre vingt-cinq pour cent des parents qui ne savent ni lire, ni écrire, c'est une violence dans leur vie quotidienne. Ils n'arrivent pas à faire un budget ni à le contrôler, ils dépensent sans compter, ce qui a conduit dans un cas, au suicide d'une dame qui s'est immolée, et dans un autre cas au meurtre d'une habitante par son époux. Dans ces deux cas, ce sont les enfants qui souffrent le plus. Un des enfants a totalement perdu ses marques,

avec un père en prison et une mère tuée. Dans l'autre cas, les deux enfants habitent chez leur grand-mère, celle-ci ne reçoit qu'une pension de vieillesse, et pour subvenir aux besoins des enfants, elle éprouve des difficultés. La fille qui a brillamment réussi à ses examens de fin de cycle primaire, a été admise dans un très bon collège. La première année, la sécurité sociale lui a fourni son matériel scolaire, la deuxième année elle ne l'a pas reçu. L'association du village a dû lui acheter des livres.

Aujourd'hui, au moment où je vous parle, il y a deux enfants qui attendent mon retour après ce colloque, pour que je puisse leur trouver des livres, des uniformes, des chaussures et d'autres matériels scolaires. Dans un autre cas, un enfant ayant un handicap ne pouvait pas aller à l'école, et la mère ne touchait aucune aide pour faire scolariser son enfant, tout cela faute de savoir lire et écrire et de connaître ses droits. Ce que je souhaite, c'est que «Anoska» devienne un village où tous les jeunes sachent lire et écrire, parce que c'est cela qui sauvera mon village.

L'école est gratuite à l'île Maurice, mais pour les parents qui font face à la pauvreté, elle ne l'est pas, il faut encore trouver le matériel scolaire. Parfois je lance des appels, mais je ne reçois pas ce que j'ai demandé, je reçois par contre des choses inutiles. Il y a des associations qui viennent en fin d'année pour distribuer des jouets, des gâteaux, et du jus aux enfants. Moi je leur demande toujours d'amener du matériel scolaire pour pouvoir réellement soulager les parents.

Souvent les parents doivent se faire accompagner pour aller dans un bureau, car ils ne savent ni lire ni écrire. Cela est humiliant car ils se sentent assistés, de plus ils doivent apposer leur pouce sur les documents, car ils ne savent pas signer et cela représente une énorme violence dans leur vie.

Après dix ans maintenant, les dames arrivent à trouver du travail chez les agriculteurs de temps en temps.

### CONTRIBUTION DE MONSIEUR D. AU SUJET DE LA CITÉ BARKLY.

L'Ecole dont je vais vous parler se situe au cœur de la Cité Barkly, qui dénombre quelque 650 maisons, un grand quartier qui se situe à l'ouest de la ville de Beau-Bassin à

l'île Maurice. La cité Barkly a vu le jour après le passage du cyclone «Carol» qui avait ravagé l'île dans les années 60.

Dans ce quartier il y avait deux écoles primaires, dont une a fermé il y a plus de dix ans, faute d'élèves, qui préféraient tous aller ailleurs. A ce moment là, le taux de réussite en fin de cycle primaire dans cette école était de 22%. Les enfants partaient dans les autres écoles de la ville et surtout dans l'école «Philippe Rivalland», qui est considérée comme une école d'élite car elle connaît pratiquement 100% de réussite. Elle est gérée par le bureau de l'éducation catholique, qui propose, au delà de l'académique, des activités qui aident au développement intégral des enfants.

Il y avait, dans cette école qui a fermé, des enseignants qui n'avaient pas du tout à cœur le bien être et le succès des enfants. Des enfants étaient maltraités par les enseignants, certains se faisaient systématiquement jeter des salles de classe, d'autres subissaient des humiliations à cause de leurs conditions de vie. Certains enseignants faisaient ce qu'ils voulaient, sachant que de toute façon personne ne leur demanderait des comptes. Cette situation nous a retournés, du fait que ces enfants on les voyait, on les côtoyait, et nous assistions impuissants à la déroute de plusieurs d'entre eux.

Nous avons appris cette situation par un membre de l'équipe d'animation pastorale, qui était de service au secrétariat de la paroisse le jour où les résultats des admissions ont été publiés. Beaucoup de parents, en l'occurrence des mères de familles, sont venus se plaindre et crier leur désarroi, car le fait de n'avoir pas pu trouver une place dans l'école Philippe Rivalland signifiait que leurs enfants seraient condamnés à fréquenter l'école de la cité Barkly. Ce qui signifiait 80% de risque d'échec à la fin du cycle primaire, avec toutes les conséquences que cela pouvait avoir.

À partir de cette prise de conscience, il nous fallait intervenir pour faire changer cette situation où pendant trop longtemps, les enfants de la cité ont vécu cette violence faites aux plus pauvres, qui n'ont pas de voix, comme ici dans une institution qui aurait dû au contraire leur permettre de s'en sortir. Ils ont vécu pendant de longues années ces humiliations qui ont cassé tellement d'enfants, qui se sont enfermés et qui finalement se sont retrouvés emprisonnés et qui n'ont jamais pu s'en sortir. Nous nous sommes questionné pour savoir ce que l'on pouvait faire pour faire changer cette situation. Déjà nous avons décidé

ensemble, les membres des différents conseils pastoraux de quartier, de faire prendre conscience à la population de Barkly qu'elle ne serait plus seule dans ce combat.

Donc nous sommes partis d'une situation qui perdurait depuis au moins vingt ans, pour dire à tous ceux qui avaient besoin de l'entendre que nos enfants, qu'ils habitent la cité ou un autre lieu de l'île, ont droit à une éducation de qualité, et qu'en plus cela fait partie des droits de l'enfant.

#### CONTRIBUTION DU PROF. SHEILA BUNWAREE, UNIVERSITÉ DE MAURITIUS, LORS DE LA JOURNÉE PUBLIQUE.

Comme nous n'avons que peu de temps, je vais entrer directement dans l'argument principal que j'ai préparé. Je m'excuse des anglicismes qui pourraient se glisser dans l'intervention parce que je suis beaucoup plus à l'aise en anglais. Mon argument principal est que souvent l'État et des organismes internationaux, à travers des institutions et des politiques qu'ils mettent en place, peuvent être source de beaucoup de violences, d'injustices et de misère. Le cas récent du jeune tunisien Mohamed Bouazizi qui s'est immolé, un geste qui a déclenché le printemps arabe, met en exergue à quel point beaucoup de nos dirigeants ignorent le mal et les violences qu'ils imposent à leur population. Par exemple, il y a quelques années, dans le continent africain dont je suis originaire, les programmes d'ajustement structurels et les « PRSP (Poverty Reduction Strategy Papers) » imposés par le FMI et la Banque Mondiale ont démontré à quel point les élites politiques locales travaillent parfois en collusion avec les grandes instances internationales et au détriment de leur peuple. La paix, comme nous le dit Martin Luther King, n'est pas l'absence de conflits, mais la présence de la justice. Mais de quelle justice s'agit-il? Peut-on parler de justice lorsque nos politiques et nos institutions ont un discours rhétorique d'inclusion et de justice sociale, mais ne s'assurent en aucune façon qu'existe un vrai développement humain et que la voix des citoyens soit prise en considération?

Pour obtenir la justice et donc la paix, une paix durable, le développement ne devrait pas être interprété seulement en termes de croissance économique et de revenu par tête d'habitant. La croissance est certes une condition nécessaire mais insuffisante pour le développement humain. Le développement devrait être interprété et compris en lien avec

ce que nous dit le Prof. Amarty Sen, prix Nobel d'économie, le développement doit apporter une certaine liberté: « freedom from illiteracy, freedom from disease, freedom from malnutrition, freedom from homelessness etc. »

On doit aussi se rappeler que certains des indices que nos institutions développent de jour en jour peuvent être très « misleading » (trompeurs), c'est-à-dire nous donner une représentation incomplète de la situation. Qui aurait dit par exemple qu'un pays comme la Tunisie, souvent citée comme un modèle de développement par la Banque Mondiale et le FMI, classée 7ème par le « Ibrahim Index of African Governance », allait implorer et causer autant de violences et souffrances au peuple tunisien? Ce genre d'indice peut nous leurrer. Si on se considère comme des militants pour la justice sociale et des bâtisseurs de paix, il faut faire bien attention. L'île Maurice, d'où je viens, est également citée comme une « success story », un modèle qui devrait être adopté par d'autres pays africains. Elle est aussi classée parmi les meilleurs sur le « Ibrahim Index of African Governance ». Elle a pourtant beaucoup de problèmes : des inégalités criantes, une pauvreté grandissante à multiples visages. Elle risque elle aussi de subir une explosion sociale dans les années à venir. Alors, ce havre de paix et de stabilité qu'elle représente aux yeux de certains n'existera plus.

Il va sans dire que la reconstruction de la paix sociale est encore plus difficile dans toutes les crises que nous vivons : « the climate change crisis », « the food crisis », « the global financial crisis », la crise de l'euro. Et aussi lorsque l'école, cette institution qui représente tant d'espoirs et d'opportunités, devient elle-même une source de violence, comme on vient de l'entendre à travers la vidéo de Boubacar, du Sénégal. On doit s'arrêter et se poser quelques questions. En premier lieu, est-ce suffisant d'avoir accès à l'école? L'accès à l'école primaire peut être un indicateur dangereux, comme celui de la gouvernance auquel je viens de faire référence. Et se féliciter d'avoir atteint ces Objectifs du Millénaire, comme nous le faisons à Maurice, est aussi dangereux. À Maurice, nos dirigeants et beaucoup d'autres « stakeholders » nous disent que nous faisons très bien dans le domaine de l'éducation. Nous avons l'éducation gratuite et le transport gratuit. Et pourtant 35 à 40% de nos jeunes enfants à l'âge de 10 ans sont exclus du système sans avenir aucun, sans aucune planification, avec très peu de possibilités et d'opportunités qui restent pour eux. Ce

système qui exclut et qui ignore les multiples talents et intelligences que possèdent nos enfants fait d'eux des « rote learners » au lieu d'être des « masters of interrogations », pour reprendre les propos de quelqu'un qui avait parlé à Pierrelaye lors de l'ouverture de ce colloque.

L'école mauricienne fait violence à l'enfant, surtout aux enfants issus des familles pauvres. Il y a des centaines de Boubacar à Maurice et dans d'autres coins du monde. C'est important de souligner que l'école attend de ces enfants un certain capital culturel et un capital linguistique. Car notre système dépend toujours des langues des colonisateurs, et ce n'est que tout récemment qu'on a introduit à l'île Maurice le créole comme langue, et non pas comme « medium of instruction » dans les écoles. C'est là un facteur très important qui ne fait que contribuer à l'échec de nos enfants et à la grande pauvreté. Parce que la grande proportion

des enfants qui échouent à l'école mauricienne, ce sont les enfants des pauvres.

Pour conclure, permettez moi de dire que sans vouloir être « prescriptive » (normative), il est très important que nous nous mobilisions pour développer et consolider ce que j'appelle un modèle ou « framework » des trois grands E : l'écoute, l'engagement et l'éthique. Sans écouter, sans s'engager et sans réclamer plus d'éthique au niveau du fonctionnement des institutions et de nos politiques, on risque de faire face à beaucoup plus de problèmes et la paix restera très fragile. Mais je reste convaincue qu'il y a encore, quand même, beaucoup d'espoir. Car nous sommes rassemblés ici, ensemble, parce qu'on y croit, et ensemble, on pourra transformer la condition humaine pour une plus grande justice et une paix durable. Merci.



## Annexe I

~

### Liste officielle des indicateurs associés aux OMD<sup>9</sup>

Tous les indicateurs doivent être ventilés, dans la mesure du possible, par sexe et par zone urbaine et rurale

Effectif à compter du 15 janvier 2008

Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)	
Objectifs et cibles (énoncés dans la Déclaration du Millénaire)	Indicateurs de suivi des progrès accomplis
<b>Objectif 1: Éliminer l'extrême pauvreté et la faim</b>	
Cible 1A: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour	1.1 Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (PPA) <sup>9</sup> 1.2 Indice d'écart de la pauvreté 1.3 Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale
Cible 1B: Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif	1.4 Taux de croissance du PIB par personne occupée 1.5 Ratio emploi/population 1.6 Proportion de la population occupée disposant de moins de 1 dollar PPA par jour 1.7 Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée
Cible 1C: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	1.8 Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans 1.9 Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique
<b>Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous</b>	
Cible 2A: D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	2.1 Taux net de scolarisation dans le primaire 2.2 Proportion d'élèves ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire 2.3 Taux d'alphabétisation des 15-24 ans, femmes et hommes
<b>Objectif 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</b>	
Cible 3A: Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	3.1 Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur 3.2 Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole 3.3 Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national
<b>Objectif 4: Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans</b>	
Cible 4A: Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	4.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans 4.2 Taux de mortalité infantile 4.3 Proportion d'enfants d'1 an vaccinés contre la rougeole
<b>Objectif 5: Améliorer la santé maternelle</b>	
Cible 5A: Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	5.1 Taux de mortalité maternelle 5.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié

Cible 5B: Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015	5.3 Taux de contraception 5.4 Taux de natalité parmi les adolescentes 5.5 Couverture des soins prénatals (au moins une visite et au moins quatre visites) 5.6 Besoins non satisfaits en matière de planification familiale
<b>Objectif 6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies</b>	
Cible 6A: D'ici à 2015, avoir enrayé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle	6.1 Taux de prévalence du VIH dans la population âgée de 15 à 24 ans 6.2 Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque 6.3 Proportion de la population âgée de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida 6.4 Taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non-orphelins âgés de 10 à 14 ans
Cible 6B: D'ici 2010, assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH/sida	6.5 Proportion de la population au stade avancé de l'infection par le VIH ayant accès à des médicaments antirétroviraux
Cible 6C: D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et commencé à inverser la tendance actuelle	6.6 Incidence du paludisme et taux de mortalité due à cette maladie 6.7 Proportion d'enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide 6.8 Proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités aux moyens de médicaments antipaludéens appropriés 6.9 Incidence, prévalence de la tuberculose et taux de mortalité due à cette maladie 6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation
<b>Objectif 7: Assurer un environnement durable</b>	
Cible 7A: Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	7.1 Proportion de zones forestières 7.2 Émissions de CO <sub>2</sub> (total, par habitant et pour un dollar du PIB, en parité du pouvoir d'achat) 7.3 Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone
Cible 7B: Réduire la perte de la biodiversité et atteindre d'ici à 2010 une diminution significative du taux de perte	7.4 Proportion de stocks de poissons vivant dans des milieux biologiques sains 7.5 Proportion de ressources d'eau totales utilisées 7.6 Proportion de zones terrestres et marines protégées 7.7 Proportion d'espèces menacées d'extinction
Cible 7C: Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base	7.8 Proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée 7.9 Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées
Cible 7D: Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis	7.10 Proportion de citoyens vivant dans des taudis <sup>2</sup>

<sup>9</sup> Tiré du site web officiel de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur les indicateurs des OMD à l'adresse suivante: <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Host.aspx?Content=Indicators/OfficialList.htm> [5 décembre 2012].

<b>Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement</b>	
<p>Cible 8A: Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire</p> <p>Comprend un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, au niveau tant national qu'international</p>	<p>Certains des indicateurs ci-après sont évalués séparément dans les cas des pays les moins avancés (PMA) de l'Afrique, des pays sans littoral et des petites Etats insulaires en développement</p> <p><b>Aide publique au développement (APD)</b></p> <p>8.1 Montant net de l'ADP totale et en faveur des pays les moins avancés, en pourcentage du revenu national brut des pays donateurs du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD/OCDE)</p> <p>8.2 Proportion de l'ADP bilatérale totale des pays du CAD/OCDE, par secteur, consacrée aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement)</p> <p>8.3 Proportion de l'ADP bilatérale des pays du CAD/OCDE qui n'est pas liée</p> <p>8.4 ADP reçue par les pays en développement sans littoral en pourcentage de leur revenu national brut</p> <p>8.5 ADP reçue par les petits Etats insulaires en développement en pourcentage de leur revenu national brut</p>
<p>Cible 8B: Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés</p> <p>Suppose l'admission en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés, l'application d'un programme renforcé d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) et l'annulation des dettes publiques bilatérales, ainsi que l'octroi d'une aide publique au développement plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté</p>	<p><b>Accès aux marchés</b></p> <p>8.6 Proportion du total des importations des pays développés (en valeur et à l'exclusion des armes) en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés qui sont admises en franchise de droits</p> <p>8.7 Droits de douane moyens appliqués par les pays développés aux produits agricoles et textiles en provenance des pays en développement</p> <p>8.8 Estimation des subventions aux produits agricoles dans les pays de l'OCDE en pourcentage de leur produit intérieur brut</p> <p>8.9 Proportion de l'ADP allouée au renforcement des capacités commerciales</p>
<p>Cible 8C: Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et des petits Etats insulaires en développement (en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement et les décisions issues de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée Générale)</p>	<p><b>Viabilité de la dette</b></p> <p>8.10 Nombre total de pays ayant atteint leurs points de décision et nombre total de pays ayant atteint leurs points d'achèvement (cumulatif) dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)</p> <p>8.11 Allègement de la dette annoncé au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)</p> <p>8.12 Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services</p>
<p>Cible 8E: En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement</p>	<p>8.13 Proportion de la population pouvant se procurer les médicaments essentiels à un coût abordable et dans des conditions pouvant être maintenues durablement</p>
<p>Cible 8F: En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous</p>	<p>8.14 Nombre de lignes fixes, pour 100 habitants</p> <p>8.15 Abonnés à un service de téléphonie mobile, pour 100 habitants</p> <p>8.16 Nombre d'utilisateurs d'Internet, pour 100 habitants</p>

Les objectifs du Millénaire pour le développement, et les cibles correspondantes, sont tirées de la Déclaration du Millénaire, signée en septembre 2000 par les dirigeants de 189 pays, dont 147 Chefs d'Etat et de gouvernement (<http://www.un.org/french/millenaire/ares552f.htm>), et d'un autre accord auquel sont parvenus les Etats membres lors du Sommet Mondial de 2005 (Résolution adoptée par l'Assemblée Générale - A/RES/60/1, <http://www.un.org/Docs/journal/asp/ws.asp?m=A/RES/60/1>). Les objectifs et cibles sont interdépendants et doivent être considérés comme un tout. Ils représentent un partenariat entre les pays en développement et les pays développés, tous résolus à « créer - au niveau tant national que mondial - un climat propice au développement et à l'élimination de la pauvreté ».

## Annexe II

~

### LISTE DES PARTICIPANTS INVITES AU SEMINAIRE FINAL,

1<sup>er</sup> – 4 octobre 2012, Balfour, Beau-Bassin

#### A. GROUPE DES DELEGUES DES FAMILLES

- 1) Angela BÉGUÉ (ATD Quart Monde Maurice)
- 2) Shameema Bibi Zuleikha BOYROO (ATD Quart Monde Maurice)
- 3) Léonia EVENOR («Tilly») (ATD Quart Monde Maurice)
- 4) Joseph Larcher PIERRE LOUIS («Rikarl») (ATD Quart Monde Maurice)
- 5) Vydwantee SOOMARA (GML\_Fondation Joseph Lagesse)
- 6) Daphné HELENE (Nou Nouvo Baz)
- 7) Mélanie MERLE (Solidarité-Unité-Développement)
- 8) Maksanah FAROOK (Tiers Monde Famille Humanitaire)

#### B. GROUPE DES RESPONSABLES ET REPRESENTANTS D'ONG

##### Responsables ONG

- 1) Amita BOOLAUKY (Arya Sabha Mauritius)
- 2) Salma LEONIDE (Tiers Monde Famille Humanitaire)
- 3) Violetta POON WAI WAM (GML\_Fondation Joseph Lagesse)
- 4) Roseline MARIE (Mouvement d'Aide à la Maternité)
- 5) Nathalie GENDRE (ATD Quart Monde International)
- 6) Amelie RAJAORISON (ATD Quart Monde International)

##### Accompagnateurs/trices :

- 7) Nadine RAMDAY (ATD Quart Monde Maurice)
- 8) Nicholas FLORINE (GML\_Fondation Joseph Lagesse)
- 9) Christiane PASNIN (Caritas\_Solitude)

#### C. GROUPE DES UNIVERSITAIRES, PRATICIENS, FONCTIONNAIRES, SECTEUR PRIVÉ

##### Universitaires :

- 1) Prof Cyril DALAIS (Consultant en matière de petite enfance, anciennement à l'UNICEF)

##### Praticiens, représentants des ministères/fonctionnaires/secteur privé:

- 2) Alain MUNEEAN (Fondation pour l'Enfance Terre de Paix)
- 3) Shyam RHEEDA (Fondation pour l'Enfance Terre de Paix)
- 4) Kadress C. PILLAY (National Empowerment Foundation),
- 5) Menon MUNIEN (Ministère de l'Éducation et des Ressources humaines)
- 6) Thakoorparsad BHOYROO (Ministère de la Sécurité Sociale, de la SN, du Bien-être des PA & des IR)
- 7) Ismael Areff BAWAMIA (Bureau de l'Ombudsperson for Children)
- 8) Wenceslous ASONGANYI (United Nations Development Program)
- 9) Doorgawantee RAM GOPAL (United Nations Coordination Office)
- 10) Yan HOOKOOMSING (Hongkong and Shanghai Banking Corporation Ltd)

#### D. EQUIPE D'ANIMATION

- 1) Dr. Xavier GODINOT (ATD Quart Monde International)
- 2) Martine LECORRE (ATD Quart Monde International)
- 3) Maggy TOURNAILLE (A T D Quart Monde International)
- 4) Roseline CHUNG (ATD Quart Monde Maurice)
- 5) Jacqueline MADELON (ATD Quart Monde Maurice)
- 6) Jonathan RAVAT (Institut Cardinal Jean Margeot)

CAMÉRA : Philippe Hamel (ATD Quart Monde International)  
 INTERPRÈTE : Gilbert Descombes (ATD Quart Monde Maurice)

## ANNEXE III

# CHARTRE DU CROISEMENT DES SAVOIRS ET DES PRATIQUES AVEC DES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ ET D'EXCLUSION SOCIALE <sup>10</sup>

### EXPOSÉ DES MOTIFS

La lutte contre la misère et l'exclusion concerne de multiples acteurs en situation inégale.

D'un côté, dans le monde des institutions, des politiques, des chercheurs universitaires, des intervenants professionnels..., de bonne foi le plus souvent, construisent des solutions sur la base de l'analyse qu'ils font des causes de la pauvreté. Ils occupent d'emblée une position haute. Bien qu'ils n'aient pas une seule identité, homogène, ils seront dénommés dans cette charte : 'universitaires ou professionnels'.

De l'autre côté, dans le monde de la pauvreté, des femmes et des hommes ne sont trop souvent pris en compte que sous l'angle de leurs manques et de leurs besoins et sont priés de collaborer aux solutions que d'autres ont imaginées pour eux. Ils occupent d'emblée une position basse. Bien qu'ils n'aient pas une seule identité, homogène, ils seront dénommés dans cette charte 'personnes en situation de pauvreté'.

Les 'universitaires ou professionnels', de par leur formation et le milieu dans lequel ils travaillent, acquièrent des capacités d'expression, d'énonciation, d'abstraction, d'intellectualisation. Nous savons combien ces capacités culturelles donnent du pouvoir à ceux qui les maîtrisent. Ils disposent d'un savoir socialement reconnu, communicable, construit dans la durée. Ils connaissent les règles du jeu. De par leur statut et leurs fonctions, ils ont le pouvoir d'agir, d'orienter ou de décider.

A l'inverse, le savoir des personnes en situation de pauvreté, basé principalement sur leur expérience de vie, n'a pas de reconnaissance a priori. Ces personnes ont le plus souvent l'expérience d'être traitées en objets : objets de procédure, de décision, de mesure, de règlement... parfois objets de sollicitude mais objets tout de même. La non-prise en compte du savoir des personnes concernées est une des causes de l'échec des politiques de lutte contre la pauvreté.

Le préalable, dans la lutte contre la misère et l'exclusion, est de reconnaître les personnes en situation de pauvreté comme des acteurs à part entière. Les reconnaître, c'est leur reconnaître un savoir de vie et d'expérience sans lequel les autres types de savoirs (scientifique, d'action...) sont incomplets et donc à terme inefficaces, voire même générateurs d'effets contraires à ceux qui sont en principe recherchés.

S'appuyant sur la pensée de Joseph Wresinski<sup>11</sup>, fondateur du Mouvement ATD Quart Monde et sur la démarche qu'il a initiée, des conditions indispensables au croisement des savoirs et des pratiques ont été expérimentées au cours de deux programmes de recherche – action – formation :

<sup>10</sup> © ATD Quart Monde - Ateliers du Croisement des Savoirs et des Pratiques - 122 av. du Général Leclerc - 95480 Pierrelaye (F) - [ateliers.cdsp@atd-quartmonde.org](mailto:ateliers.cdsp@atd-quartmonde.org). Texte également disponible sur le site web à l'adresse suivante : [http://www.atd-quartmonde.fr/IMG/pdf/Charte\\_du\\_Croisement\\_des\\_Savoirs\\_et\\_des\\_Pratiques.pdf](http://www.atd-quartmonde.fr/IMG/pdf/Charte_du_Croisement_des_Savoirs_et_des_Pratiques.pdf) [5 décembre 2012].

<sup>11</sup> «La pensée des plus pauvres dans une connaissance qui conduise au combat», *Revue Quart Monde* n° 140, pp44-52, 1991.

- Quart Monde – Université<sup>12</sup>,
- Quart Monde Partenaire<sup>13</sup>,

Ces programmes ont été initiés par l'Institut de Recherche et de Formation aux Relations Humaines du Mouvement ATD Quart Monde, en collaboration avec l'Université de Formation Européenne de Tours et la Faculté Ouverte de Politique Economique et Sociale et l'Institut Cardijn à Louvain-La-Neuve.

À la suite de ces programmes, ces conditions ont été mises à l'épreuve au cours de formations réalisées avec des 'universitaires ou professionnels' (du monde de la santé, de l'enseignement, du travail social...) et des personnes en situation de pauvreté (membres d'associations de lutte contre la misère). S'agissant de formations réciproques utilisant la méthode de croisement des savoirs et des pratiques, ces formations sont dénommées 'co-formations'.

### A LES PRÉ-REQUIS DU CROISEMENT DES SAVOIRS ET DES PRATIQUES

La démarche de croisement des savoirs ne saurait en aucun cas se confondre avec une simple démarche de participation des populations en situation de pauvreté.

#### 1. Avoir conscience d'un changement nécessaire

La misère n'est pas une fatalité. Ne pas être satisfait des réalités sociales, économiques ou culturelles... entraîne une volonté de changement. Être porteur de cette volonté et la reconnaître chez les autres est un pré-requis du croisement.

#### 2. Considérer chacun comme détenteur de savoirs

Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale n'ont pas seulement des manques, des besoins à satisfaire, elles ont aussi des savoirs à apporter. Le savoir d'expérience qu'elles ont, quand il est croisé avec d'autres savoirs, révèle leur capacité de distance et de réflexion. Ce croisement produit des connaissances plus complètes et plus fidèles à la réalité.

#### 3. Ne pas être seul

Toute personne par sa propre vie acquiert une expérience. Si l'expérience personnelle n'est pas reliée à un groupe social ou professionnel, elle reste fragile. C'est l'appartenance à un groupe social, professionnel qui consolide le savoir dont chacun est porteur.

Cela signifie que pour participer à un croisement des savoirs et des pratiques avec des universitaires et des professionnels, les personnes en situation de pauvreté ne doivent pas rester isolées. Elles doivent vivre l'association avec d'autres personnes ayant les mêmes conditions de vie et avoir des espaces de réflexion, d'expression et de dialogue.

#### a. Se placer ensemble dans une position de recherche

Il est nécessaire que chaque participant soit dans une attitude de co-chercheur, co-formateur, coacteur pour identifier des questions, les mettre en problématiques et rechercher des compréhensions communes et des pistes de changements. C'est-à-dire un partage de la maîtrise de la recherche.

### B LES CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE DU CROISEMENT DES SAVOIRS ET DES PRATIQUES

#### 1. Présence effective des personnes en situation de pauvreté

La première condition pour réaliser le croisement des savoirs et des pratiques est que les personnes qui vivent en situation de pauvreté soient effectivement présentes tout au long du processus et non seulement à un moment donné pour donner leur témoignage sous forme d'exposé, de vidéo ou d'écrit.

En aucun cas, d'autres acteurs ne peuvent se substituer à elles, parler en leur nom, à leur place, en s'appuyant sur la connaissance ou la proximité qu'ils pourraient avoir du monde de la misère.

<sup>12</sup> «Le croisement des savoirs - Quand le Quart Monde et l'Université pensent ensemble», Groupe de Recherche Quart Monde-Université, Ed. Latelier, Ed. Quart Monde - Paris 1999, 527p.

<sup>13</sup> «Le croisement des pratiques - Quand le Quart Monde et les professionnels se forment ensemble», Groupe de recherche-action-formation Quart Monde Partenaire, Ed. Quart Monde - Paris 2002, 228p.

## 2. Créer les conditions de l'autonomie des savoirs en vue de leur mise en réciprocité

Autonomie et réciprocité ne sont habituellement pas des acquis dans la pratique des relations entre 'universitaires et professionnels' et personnes en situation de pauvreté.

### - pas de lien de dépendance

Pour réaliser le croisement des savoirs et des pratiques, les groupes de travail doivent être composés de personnes qui ne dépendent pas les uns des autres. Afin de préserver la liberté de réflexion et de parole de chacun, des professionnels d'un service ne seront pas en présence de bénéficiaires ou usagers de celui-ci - par exemple des enseignants avec des parents dont ils ont les enfants comme élèves, des travailleurs sociaux, des médecins, etc., avec leurs 'clients'.

### - groupe de référence, groupes d'acteurs

Chaque acteur du croisement des savoirs et des pratiques a en référence son propre groupe d'appartenance (acteurs du monde de la pauvreté, acteurs associatifs, acteurs professionnels, acteurs universitaires...).

C'est au sein de ces groupes que chacun aura une sécurité, une liberté, un temps pour bâtir sa propre pensée avant d'en entreprendre le croisement.

D'autre part, la compréhension et la réception du savoir de l'autre nécessitent maturation et explicitation. Ces espaces et ces temps en groupes d'acteurs permettent aux participants de s'approprier les questions, de formuler leurs propres interrogations, de construire leur propre expertise.

## 3. Établir un espace de confiance et de sécurité

Le croisement des savoirs et des pratiques n'est possible que si le sentiment de sécurité et de confiance de chacun vis-à-vis de ses partenaires, ainsi que du cadre instauré est assuré.

- Une forme de contrat doit fixer les règles précisant la sécurité et la confidentialité des paroles et des écrits produits. En particulier, tout ce qui disent les personnes en situation de pauvreté est le plus souvent le fruit d'une expérience longue de souffrances et d'efforts, et la fragilité des personnes reste grande. Cette fragilité doit être protégée, notamment par la règle de confidentialité. Celle-ci s'applique pleinement aussi à ce que disent les 'universitaires ou professionnels', tenus par ailleurs de respecter les règles du secret professionnel.

- D'autre part le cadre éthique comprend un certain nombre de valeurs liées au dialogue entre les personnes : écoute active, respect de la parole de l'autre, disponibilité à adopter une posture critique vis-à-vis de son propre savoir, conviction que tout savoir est toujours en construction.

## 4. Garantir les conditions d'échange et de rigueur

L'inégalité des positions est bien présente dans le processus de croisement des savoirs et des pratiques. Ce serait un piège de faire comme si tous les participants étaient d'emblée en situation d'égalité alors que ce n'est pas le cas.

Rendre l'échange possible c'est donc créer les conditions d'une parité dans l'échange. C'est le rôle d'une équipe pédagogique ou équipe d'animateurs. Elle doit être constituée de membres connaissant, pour les avoir côtoyées de longue date, les personnes en situation de pauvreté, leurs difficultés, leurs ressources, et de membres du monde des 'universitaires ou professionnels'.

### - Vis-à-vis des personnes en situation de pauvreté

Le rôle des animateurs est d'aider les personnes en situation de pauvreté à s'exprimer avec leurs propres termes sans jamais se substituer à elles, sans leur 'souffler' ce qu'elles tentent de dire. Il s'agit de créer les conditions qui leur permettent de consolider elles-mêmes leur savoir : relire leur expérience de vie en prenant du recul, la confronter à d'autres pour en tirer des enseignements généralisables, les soutenir dans la démarche de compréhension des autres acteurs. C'est également les accompagner en amont et en aval des rencontres pour qu'elles restent en lien avec leur milieu de vie.

### - Vis-à-vis des 'universitaires ou professionnels'

'Universitaires ou professionnels' rencontrent eux aussi des difficultés quant à l'expression orale et écrite. Habités et formés à travailler et communiquer entre pairs, ils ont tendance à utiliser des formulations abstraites compréhensibles uniquement par des initiés. Le rôle des animateurs est de les aider à rendre leur pensée

communicable et de les accompagner dans la démarche de compréhension des apports des personnes en situation de pauvreté. Le rôle des animateurs est aussi de faire comprendre aux 'universitaires ou professionnels' le bien fondé des rythmes et du temps nécessaire pour une démarche de croisement des savoirs et des pratiques (on ne peut pas brûler les étapes).

### - Animer le croisement

Le rôle des animateurs est de faire en sorte que tous puissent s'exprimer, être compris, et de respecter le temps de parole de chacun. Pour parvenir à cela, ils prennent l'option de porter une attention particulière à l'écoute de la parole des personnes en situation de pauvreté.

## C METTRE EN OEUVRE UNE MÉTHODOLOGIE DU CROISEMENT DES SAVOIRS ET DES PRATIQUES

Le croisement des savoirs et des pratiques est une construction, il requiert des outils et des étayages, tant dans le domaine de la recherche que de la co-formation. L'équipe pédagogique est responsable de la méthodologie mise en place qu'elle adapte selon les contextes.

Les fondements de la méthodologie sont les suivants :

### - L'expérience de chacun

Le récit d'une expérience précise permet de mettre tous les participants sur le même pied. Le récit des faits porte sur des situations vécues où il y a interaction entre des personnes en situation de pauvreté, des 'universitaires ou professionnels'.

### - Le rythme et la durée

Au cours des échanges, chacun doit voir respecté son propre rythme de compréhension et d'expression. Il faut respecter les temps de silence, permettre à chaque personne d'aller au bout de ce qu'elle veut dire, comprendre ensemble le sens des mots. Parfois, des tensions surgissent de part et d'autre au cours des échanges, le retour régulier en groupes d'acteurs permet de prendre le recul nécessaire.

La durée est une donnée indispensable pour un travail en profondeur. Elle est nécessaire pour créer la confiance, asseoir le dialogue, analyser les récits, comprendre ce que veut dire l'autre, préparer ses propres interventions. La durée est cependant relative aux objectifs que l'on se donne, mais dans tous les cas il faut compter avec le temps de la maturation.

### - La construction collective

Les efforts consentis par chacun pour participer au croisement des savoirs et des pratiques sont motivés par la transparence des procédures mises en oeuvre et par le but recherché connu de tous, qui est d'améliorer les interactions entre personnes en situation de pauvreté et tous les autres citoyens (qu'ils soient professionnels, institutionnels, universitaires, syndicalistes, politiques...).

Pouvoir identifier les éléments de désaccord est une étape essentielle. Sans confrontation, pas de construction collective. Le meilleur moyen de confronter réellement les points de vue est de s'engager mutuellement lorsque c'est possible dans une production commune.

"Croiser" les savoirs, ce n'est pas "additionner" les savoirs. Il y a simultanément et progressivement au cours du processus, pour chacun dans la position qu'il occupe, plus d'emprise sur sa compréhension du monde et plus de maîtrise sur la place qu'il y prend. Croiser, c'est se confronter, c'est-à-dire s'exposer au savoir et à l'expérience de l'autre, pour construire une plus-value. L'enjeu n'est pas seulement une meilleure compréhension réciproque mais également la mise en oeuvre d'une démarche permanente de démocratie participative au sein de laquelle les personnes en situation de pauvreté seraient acteurs à part entière.

5/07/2006

© ATD Quart Monde - Ateliers du Croisement des Savoirs et des Pratiques - 122 av. du Général Leclerc - 95480 Pierrelaye (F) - [ateliers.cdsp@atd-quartmonde.org](mailto:ateliers.cdsp@atd-quartmonde.org).

**DIMOUNN DAN  
LAMIZER PE LITE  
POU SANZ ZOT  
LAVI. TOUSEL LI  
PA POSIB.**





